



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

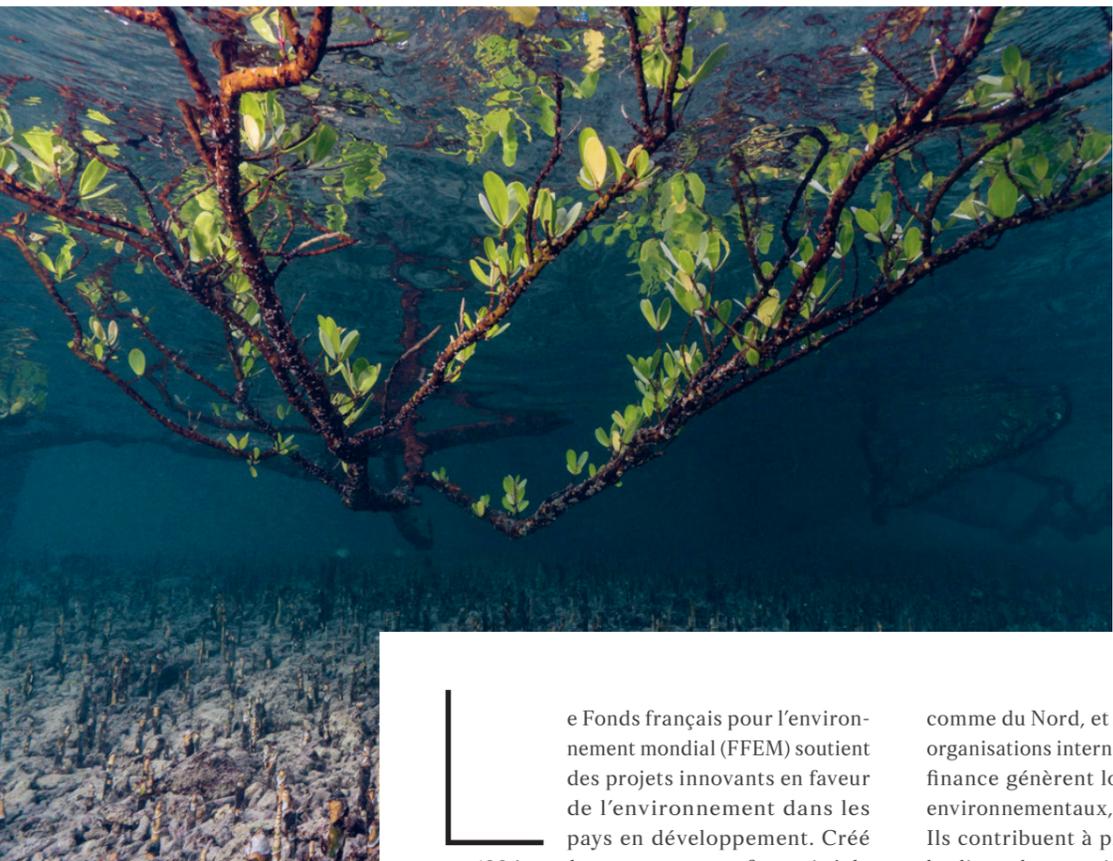


FONDS FRANÇAIS POUR  
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020/21

# PERSPECTIVES



Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) soutient des projets innovants en faveur de l'environnement dans les pays en développement. Créé en 1994 par le gouvernement français à la suite du premier Sommet de la Terre, il a déjà permis de soutenir 333 projets dans plus de 120 pays, dont les deux tiers en Afrique. Le FFEM travaille en partenariat avec des acteurs publics, privés ou de la société civile, du Sud

comme du Nord, et avec d'autres bailleurs et organisations internationales. Les projets qu'il finance génèrent localement des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques. Ils contribuent à préserver la biodiversité, le climat, les eaux internationales, les terres et la couche d'ozone et luttent contre les pollutions. La particularité du FFEM : miser sur des projets pilotes pour en tirer les enseignements et diffuser leurs innovations à plus grande échelle.

**Directrice de la publication :** Stéphanie Bouziges-Eschmann  
**Coordination et rédaction :** Delphine Donger, Clara Saam  
**Conception graphique, rédaction et conseil éditorial :** ANIMAL PENSANT  
 Dépôt légal : juillet 2021 — ISSN : 2114-1509  
 Imprimé en France sur du papier recyclé par HandiPRINT.  
 HandiPRINT est une entreprise adaptée créée en 2010. Sur 98 salariés, 88 sont en situation de handicap.

**Crédits iconographiques**  
**Couverture :** Jjumba Martin – 2<sup>e</sup> de couverture : Alexis Rosenfeld – p. 1 : Koshe Reppi/AFD | Chor Sokunthea | Alexis Rosenfeld – p. 2-3 : AFD | Mauricio Romero/Gaia Amazonas – p. 6-7 : Ricci Shryock/AFD | Iddri | Claire Benveniste/AFD – p. 8-9 : Patrick Gaillardin | Jean-Michel Krief – p. 12-13 : Dominique Richard/FFEM | Asociación Costa Rica por Siempre | Juan Gabriel Soler | Pierre Marchal/Anakaopress | Corinne Bourbeillon – p. 14-15 : Corinne Bourbeillon | Alexis Rosenfeld – p. 16-17 : Yann Macherez | Constance Corbier-Barthaux/FFEM | François Carlet-Soulages/NOI Pictures | DR | FFEM | DR – p. 18-19 : Alexis Huguet | DR – p. 20-21 : Dominique Richard/FFEM | Alexis Rosenfeld | Alexis Rosenfeld | Agence Odds – p. 22-23 : DR | Isabelle Bonillo | Aung Naing | Ricci Shryock/AFD | Jean Mas/AVSF – p. 24-25 : Justine de Boisfleury/FFEM | Jean Mas/AVSF | Pearly Jacob | AVSF | Jean Mas/AVSF – p. 26-27 : Jean-Michel Krief | Aizar Raldes – p. 28-29 : Zuleika de Souza | Ghislain Rieb/AFD | Clément Chapillon | Sia Kambou – p. 30-31 : Didier Simon/FFEM | AFD | Franck Galbrun | Frank Ribas/BRLi | Louis-Marie Préau/PIM – p. 32-33 : Alexis Rosenfeld | Arnaud De Grave/Agence Le Pictorium | Bouchra Idri | Dominique Richard/FFEM | Hichem Azafzaf – p. 34 : Constance Corbier-Barthaux/FFEM – p. 36-37 : Nicolas Saincy/Nanoé | DR | Ralf Vetterle/Pixabay | Didier Gentilhomme | Bruno Portier

# SOMMAIRE

## AU DÉFI DE NOTRE TEMPS

- Édito** ..... p. 2
- 25 ans d'action** ..... p. 4
- Covid-19** ..... p. 6
- Crises du climat et de la biodiversité** ..... p. 8
- Notre action à mi-cycle** ..... p. 10



## NOS PRINCIPES D'ACTION

- Innovation** ..... p. 12
- Passage à échelle** ..... p. 15
- Capitalisation** ..... p. 18
- Filières durables** ..... p. 21
- Approche intégrée et ODD** ..... p. 26
- Approche territoriale** ..... p. 29
- Gouvernance concertée** ..... p. 32
- Sobriété et consommation durable** ..... p. 35

## BILAN 2019-2020

- Gouvernance** ..... p. 38
- Bilan d'activités** ..... p. 40





## « Notre stratégie porte déjà ses fruits et témoigne de notre rôle précurseur »

**Stéphanie Bouziges-Eschmann**, secrétaire générale du FFEM

Depuis que le FFEM existe, les fondamentaux de la crise environnementale n'ont pas changé. Mais ils se sont exacerbés, et le contexte dans lequel nous agissons a évolué. Les rapports de l'IPBES et du GIEC montrent bien l'urgence. Leurs constats scientifiques sont sans appel : nous sommes en train d'atteindre un point de non-retour. La prise de conscience se généralise dans nos sociétés, mais aussi parmi les acteurs et financiers du développement. Elle s'est trouvée encore renforcée par la pandémie de Covid-19. Nous devons nous appuyer sur cette prise de conscience pour accélérer notre action et consolider notre stratégie.

Il y a 25 ans, au moment de la création du FFEM, l'aide au développement était centrée sur les aspects socio-économiques. L'innovation proposée par le FFEM a été de croiser les objectifs du développement et de la préservation de l'environnement. Les projets qu'il soutient ont cette particularité de répondre simultanément

à plusieurs Objectifs de développement durable (ODD) et de s'appuyer sur une forte dynamique partenariale. Aujourd'hui, le contexte sanitaire, qui fragilise davantage certains territoires et certaines populations, nous pousse à renforcer encore les impacts de nos projets sur plusieurs ODD, pour augmenter leur résilience.

À mi-parcours de notre cycle stratégique 2019-2022, lequel a vu nos moyens accrus de 30 % par rapport au précédent, un tiers des financements de projets du cycle sont engagés et un tiers sont en instruction, cela malgré la pandémie. Dans un contexte où la mobilisation des bénéficiaires ne cesse d'augmenter, nous n'aurons aucun mal à engager le tiers restant d'ici 2022. Cela a été rendu possible par un véritable effort d'adaptation de nos partenaires et bénéficiaires sur le terrain, et par une série de mesures pour éviter de ralentir l'instruction des projets.

Notre stratégie 2019-2022 porte déjà ses fruits et témoigne de notre rôle précurseur.

L'approche « *One Health* », que le FFEM soutient depuis plusieurs années (cf. p. 26), a vu sa pertinence démontrée par la crise sanitaire. Nous avons également su anticiper la recherche de solutions à des problématiques environnementales majeures via des projets de solutions fondées sur la nature en zone côtière, des projets de lutte contre la déforestation importée, des projets en haute mer, et un appel à projets sur les polluants chimiques et les déchets dangereux.

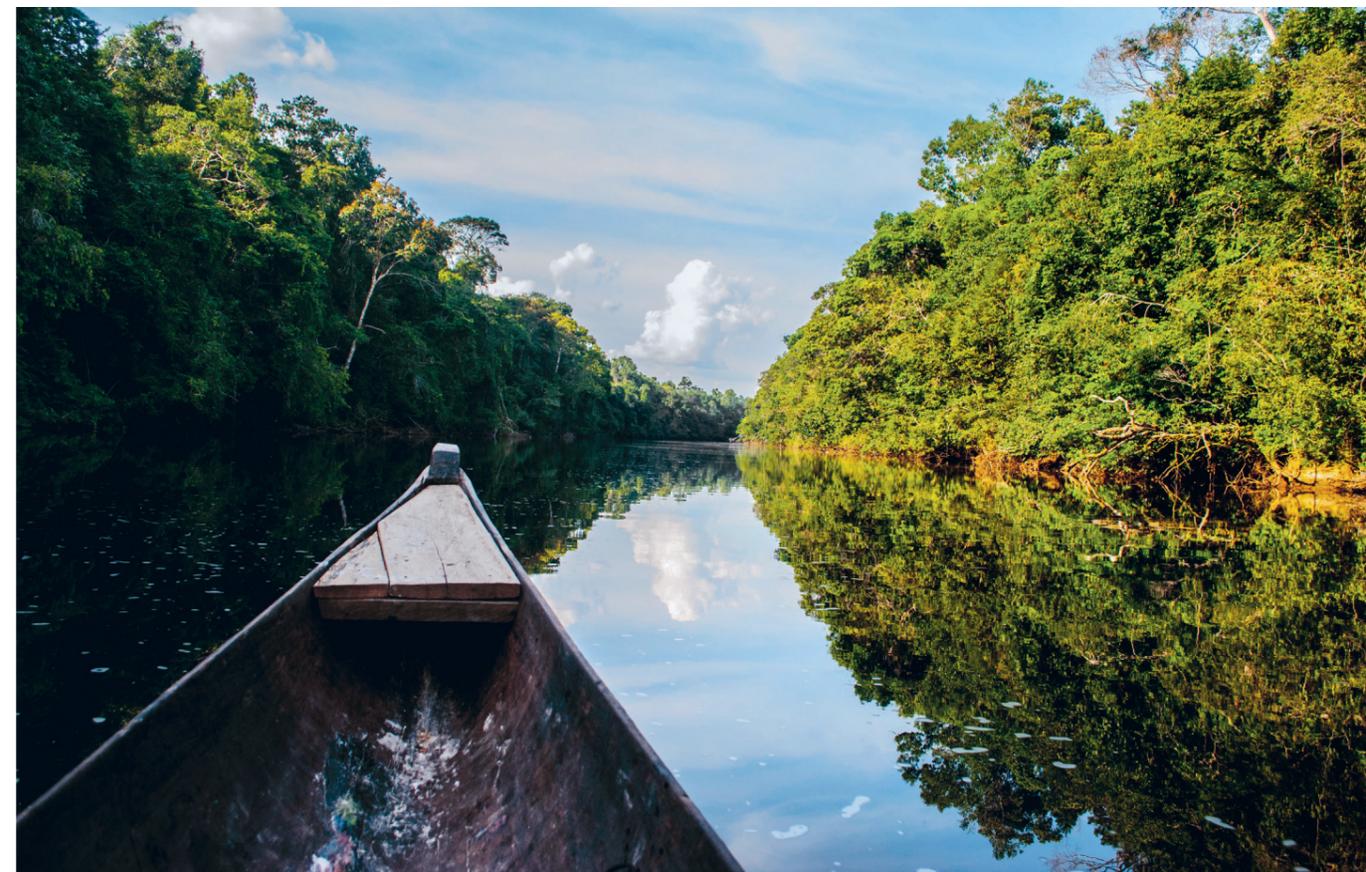
Si c'est par les projets pilotes et l'exploration de solutions que le FFEM se distingue, c'est avec le passage à l'échelle des innovations réussies que nous accélérerons notre action. Il sera primordial de mettre l'accent sur ce point dans les deux ans qui viennent, et le FFEM s'en donne les moyens en renforçant la capitalisation (cf. p. 19). Nous nous inscrivons dans l'élan du *momentum* international, avec le Congrès mondial de la nature de l'UICN, la CoP15 (Conférence des parties) sur la biodiversité, la CoP26 sur le climat. Ces événements seront l'occasion de revenir sur les enseignements croisés des projets soutenus par le FFEM, de donner la

« Si c'est par les projets pilotes et l'exploration de solutions que le FFEM se distingue, c'est avec le passage à l'échelle des innovations réussies que nous accélérerons notre action. »

parole à nos bénéficiaires, à nos partenaires, aux acteurs de terrain. Car ce sont eux qui sont au cœur des solutions répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires. Et ce sont eux qui seront les plus à même de convaincre leurs homologues de s'en inspirer.

Enfin, toujours avec le même esprit d'anticipation, nous allons nous projeter sur le prochain *quadrinquennat* 2023-2026. Notre objectif est de poursuivre la stratégie d'engagement du FFEM en faveur de l'innovation pour la préservation de l'environnement et le développement durable, tout en capitalisant sur les enseignements des projets passés. ■

Le FFEM appuie le projet Terr'Indigena au Brésil, en Colombie et en Équateur. Ce dernier innove **en soutenant les communautés autochtones dans la protection de la forêt amazonienne**, emblématique pour sa biodiversité et son rôle dans la régulation du climat.



# 25 ANS AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT

Le FFEM a célébré ses 25 ans en 2020. Un quart de siècle pendant lequel il a su être à l'écoute de la science, s'appuyer sur les conventions et les accords internationaux pour orienter sa stratégie, innover et relever les défis mondiaux de l'environnement et du développement.

Entrée en vigueur de la **Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants.**

Le FFEM soutient ses premiers projets d'élimination des polluants et promeut des alternatives à leur utilisation.

De premiers projets d'**agriculture durable** sont financés dans les pays sahariens et sahéliens, pour **lutter contre la désertification.**

Le FFEM soutient la **gestion intégrée** des bassins versants et des zones côtières.

Le FFEM s'engage dans la promotion de l'**efficacité énergétique des bâtiments.**

Le FFEM lance le premier **Programme de petites initiatives (PPI)** qui s'appuie sur la société civile pour la préservation de la biodiversité.

Entrée en vigueur du **Protocole de Kyoto.**

Le FFEM fait partie des premiers bailleurs bilatéraux agissant dans le bassin méditerranéen pour **préserver la biodiversité du milieu côtier et marin.**

Il finance des projets d'électrification rurale basés sur des **énergies renouvelables en zones reculées.**

Création du **Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).**

Premier Sommet de la Terre à Rio. **Signature des trois conventions** sur la diversité biologique, le changement climatique et la lutte contre la désertification.

**Accord de Paris** sur le climat.

**Adoption des 17 Objectifs de développement durable** des Nations unies. Le FFEM poursuit son approche intégrée de la préservation de l'environnement et du développement.

Le FFEM crée la **Facilité d'innovation du secteur privé dans le domaine du changement climatique (FISP-Climat).**

Le FFEM ajoute la **protection de la haute mer** à sa stratégie.

**Hausse de 30 % des ressources** allouées par l'État français au FFEM pour le financement de projets sur 2019-2022.

Le FFEM fait de **l'économie circulaire, de la gestion rationnelle des déchets et de la lutte contre les pollutions** un axe prioritaire de sa stratégie.

**Momentum international biodiversité et climat** : Congrès mondial de la nature de l'UICN, CoP Biodiversité, CoP Climat.

Montée en puissance des projets de **lutte contre le changement climatique** dans l'activité du FFEM. Le Fonds soutient notamment ses premiers projets d'adaptation au changement climatique.

**354 PROJETS ENGAGÉS**

**+ DE 240 PORTEURS DE PROJETS DANS 120 PAYS**

**420 M€ DE BUDGET ENGAGÉ**

BIODIVERSITÉ	CHANGEMENT CLIMATIQUE	Eaux INTERNATIONALES	DÉGRADATION DES TERRES	POLLUANTS
174,7 M€	150,2 M€	49,4 M€	39,2 M€	6,7 M€
153 projets	127 projets	43 projets	24 projets	7 projets

# COVID-19 : UN EFFET REBOND SUR L'ENVIRONNEMENT

La pandémie de Covid-19 a aussi été l'histoire d'un cercle vicieux. D'origine environnementale, cette crise sanitaire et économique a eu un effet rebond sur l'environnement. L'occasion pour le FFEM, au-delà de sa nécessaire adaptation pour soutenir ses bénéficiaires sur le terrain, de s'interroger sur les enjeux de ce nouveau contexte mondial.



**400**  
MDS \$ DE  
FINANCEMENTS  
sont nécessaires en  
Afrique après la crise  
de la Covid-19 (FMI)

L'interruption de pans entiers de l'activité mondiale n'a réduit que relativement et temporairement les émissions de gaz à effet de serre, les pollutions et leurs impacts sur les écosystèmes en 2020. Au final, la crise a au contraire fragilisé la dynamique de développement durable, notamment dans les territoires où intervient le FFEM.

### Traiter ensemble les crises sanitaire, économique et environnementale

La crise sanitaire et ses confinements ont eu de nombreux impacts négatifs. Les aires

protégées ont été moins surveillées et les revenus des populations ont baissé, entraînant une recrudescence du braconnage. Les transhumances pastorales ont été entravées, engendrant surpâturage et dégradation des terres. L'écotourisme s'est vu impacté. Des problèmes d'approvisionnement en matériel et de débouchés ont retardé l'exécution des projets. Enfin, l'agenda international, la prise de décisions et les investissements, pourtant nécessaires face à l'urgence environnementale, ont dû être décalés.

À l'écoute de bénéficiaires plus mobilisés que jamais, le FFEM s'est adapté. Certaines activités ont été repensées et de nouvelles développées, des financements complémentaires ont été octroyés et de nombreux projets ont été identifiés. Le FFEM poursuit son action, à plus large échelle, pour prévenir certaines des causes identifiées de la pandémie, que ce soit par l'approche *One Health*, à travers des solutions fondées sur la nature ou *via* l'économie circulaire. Il se prépare à livrer des pistes pour une relance durable dans un monde post-Covid. ■

↳ Sénégal. La crise sanitaire a souligné l'importance des considérations socio-économiques dans la lutte pour la préservation de l'environnement. Pour un changement efficace et pérenne, la résilience des populations doit être renforcée.



INTERVIEW

« La crise nous incite à rechercher un **effet transformationnel** toujours plus avancé »

**Sébastien Treyer**, président du Comité scientifique et technique du FFEM et directeur général de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri)

**Sébastien Treyer revient sur les impacts de la crise liée à la Covid-19. Il en tire des enseignements pour prévenir le risque de nouvelles pandémies et accroître la résilience des populations et des territoires.**

### Quelles leçons tirez-vous de cette période ?

**Sébastien Treyer** : Une chose est aujourd'hui acquise : la protection de la biodiversité limite le risque de nouvelles pandémies, avec la réduction des contacts entre faune sauvage, bétail et populations, grâce aux systèmes d'aires protégées et de corridors écologiques. C'est le cas des *conservancies* communautaires dans le Nord Kenya par exemple (cf. p. 34). Les approches territoriales concertées, notamment sur les territoires agricoles ou forestiers, permettent aussi de diminuer les échanges interspèces et le risque de nouvelles pandémies.

### Quel a été l'impact des actions soutenues par le FFEM pendant la crise ?

**S. T.** : Le FFEM soutient depuis longtemps un développement ancré dans une logique de résilience et de diversification économique. Une logique qui a permis à certains territoires et à certaines populations de mieux traverser la crise. La structuration de filières performantes sur le plan environnemental a également donné accès à des marchés plus rémunérateurs, limitant les pertes de revenus. Les solutions fondées sur la nature, comme les jardins urbains, ont renforcé la résilience des populations face aux pics des prix alimentaires.

### Comment le FFEM peut-il s'adapter pour mieux répondre à ces crises ?

**S. T.** : La crise nous incite à rechercher un effet transformationnel toujours plus avancé. Cela passera par une collaboration renforcée avec les acteurs locaux – publics, privés, société civile et populations. Il faut développer encore notre approche intégrée des sujets (climat, biodiversité, dégradation des terres, pollutions, etc.) et réaffirmer la prise en compte simultanée des ODD dans chaque projet (cf. p. 26). L'enjeu est d'atteindre une dimension systémique pour que cette approche infuse dans les sociétés, les modes de vie, les activités économiques, les politiques publiques. Au sortir de la crise, le FFEM devra aussi explorer des solutions pour protéger l'environnement tout en relançant l'emploi, selon une logique du *Build Back Better*. ■

« Malgré une fermeture des frontières qui a freiné la dernière phase de l'instruction des projets et les engagements, l'activité est restée intense. Nous avons reçu de nombreuses nouvelles propositions et le nombre de projets entrés en instruction a doublé par rapport à l'an dernier.

**Stéphanie Bouziges-Eschmann**, secrétaire générale du FFEM



# CRISE DU CLIMAT, CRISE DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité et le climat se détériorent à un rythme croissant et sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Une double crise directement liée à nos modèles de production et de consommation. Pour initier les changements nécessaires, le FFEM porte la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité au cœur de son action.

**10 À 100**  
FOIS PLUS RAPIDE  
c'est le rythme actuel  
d'extinction des espèces  
par rapport à la moyenne  
des dix derniers millions  
d'années (IPBES)

La communauté scientifique ne débat plus des constats sur les crises de la biodiversité et du climat, ni sur leurs causes. Aujourd'hui, seules les solutions comptent pour y répondre et inverser la tendance.

## L'unanimité des constats, l'urgence des solutions

Selon le dernier rapport de l'IPBES, les trois quarts de l'environnement terrestre ont subi

une forte détérioration, à tel point que nous sommes entrés dans une « sixième extinction de masse ». Le rapport du GIEC, lui, montre les points de bascule climatiques à partir desquels le réchauffement créerait un effet boule de neige inexorable. Avec un réchauffement à 2 degrés, il n'y aurait plus de glace en Arctique, de forêt tropicale en Amazonie, ni de récifs coralliens dans les océans. La disparition inouïe de biodiversité qu'impliquerait un tel scénario, ajoutée à une montée massive des eaux, limiterait considérablement les moyens de subsistance de l'espèce humaine.

Cette année, la communauté internationale devrait se réunir lors des CoP biodiversité et CoP climat pour discuter des solutions et prendre des engagements. Le FFEM entendra faire connaître dans ces enceintes des solutions et bonnes pratiques convergentes sur ces deux enjeux fondamentalement liés. Depuis 25 ans, il a acquis une solide expertise des solutions fondées sur la nature, de pratiques agricoles durables et de la protection d'écosystèmes terrestres et aquatiques clés pour leur biodiversité et leur rôle dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. ■

Le FFEM soutient des dispositifs de suivi et de contrôle de la déforestation efficaces et transparents, et accompagne les producteurs dans la mise en place de pratiques « zéro déforestation » viables.

### ZOOM

## LES FORÊTS, AU CARREFOUR DU CLIMAT ET DE LA BIODIVERSITÉ

La planète connaît une déforestation massive, qui s'accélère surtout du fait des activités humaines, mais aussi de la multiplication des incendies de forêts que provoque le réchauffement climatique. Or, les forêts ne sont pas seulement les poumons de la planète. Elles permettent également de séquestrer le carbone, de limiter le réchauffement climatique et abritent une biodiversité riche et menacée par leur disparition.

Pour faire face à ces enjeux, le FFEM soutient des initiatives qui contribuent à la Stratégie nationale française de lutte contre la déforestation importée (SDNI) et à l'Alliance pour la conservation des forêts tropicales. Il finance des projets à l'interface agriculture-forêt, qui participent à la lutte contre la déforestation, la dégradation forestière et le changement d'affectation des terres.



INTERVIEW

« La planète a besoin d'instruments horizontaux comme le FFEM »

Monique Barbut, présidente de WWF France

Désormais présidente de WWF-France, Monique Barbut jouait déjà un rôle clé lors des négociations du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Première secrétaire générale du FFEM à sa création, elle a, depuis, dirigé entre autres le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Elle livre sa vision des enjeux environnementaux actuels et du rôle que peut jouer le FFEM.

### Comment répondre aux crises du climat et de la biodiversité ?

**Monique Barbut :** Ces deux crises se nourrissent mutuellement et sont imputables aux activités humaines. Il faut revoir nos modèles pour rester dans les limites planétaires : arrêter d'élever plus de bétail que les terres ne peuvent en accueillir, de prélever plus de bois que les forêts ne peuvent en donner... Les décisions politiques doivent être alimentées par la science et être prises rapidement. Limiter les émissions n'aura pas d'effet sur le réchauffement si les grands pays émergents ne visent pas aussi la neutralité carbone. En attendant, il reste beaucoup à faire en termes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Enfin, il faut aborder les questions dans leur complexité, de manière transversale et non en silo, car

elles sont liées. Les solutions fondées sur la nature sont une voie très prometteuse sur laquelle nous devons accélérer.

### Est-il encore possible d'inverser la tendance ?

**M. B. :** Pour cela, il est nécessaire d'aborder ces crises conjointement. L'IPBES et le GIEC viennent d'ailleurs de publier un rapport commun, qui propose des solutions pour faire face à ces deux défis, profondément interconnectés.

On ne peut pas lutter contre ce qui a déjà été fait, mais il est encore possible d'éviter le pire, avec un double enjeu : celui de nos modes de consommation et de production. Il nous faut inventer de nouveaux modèles et travailler de façon intensive à régénérer les écosystèmes sur terre. J'ai toujours été étonnée que

la santé de nos économies ne soit mesurée que par le chiffre de croissance économique. Cette année, on a vu nos chiffres du PIB décroître, tout cela à cause d'une pandémie dont il y a fort à penser qu'elle est liée à la détérioration des écosystèmes. Si l'on continue comme ça, la décroissance va nous être imposée. D'où l'intérêt d'inventer une croissance intelligente qui subviene à nos besoins, sans gâchis de ressources naturelles, pour des biens dont nous n'avons pas forcément besoin. Ce changement passera par une autre manière de calculer notre richesse.

### Quel regard portez-vous sur le rôle du FFEM dans le futur ?

**M. B. :** Le FFEM a cette capacité, de par sa taille, à être agile et à tester des solutions de manière rapide. Il sert de laboratoire en termes de gouvernance et de solutions, et doit continuer à le faire. Il faut aussi qu'il continue à s'inscrire dans une dynamique internationale. Depuis sa création il y a 25 ans, il n'a pas démerité, au contraire. Malgré des moyens restreints, le FFEM est aujourd'hui un instrument compris et reconnu par l'écosystème dans lequel il évolue. Il faut consolider sa fonction de laboratoire. La planète a besoin d'instruments horizontaux comme le FFEM. Il doit donc continuer le plus possible à soutenir des projets qui testent des solutions en considérant les problématiques de façon transversale. ■



# ENVIRONNEMENT MONDIAL ET DÉVELOPPEMENT LOCAL : **TENIR LE CAP**

À mi-parcours de son cycle stratégique 2019-2022, le FFEM dresse le bilan positif d'une première moitié d'exercice réussie. Environ un tiers des financements de ce quadriennium sont engagés et un tiers sont identifiés.

— Pays d'intervention du FFEM

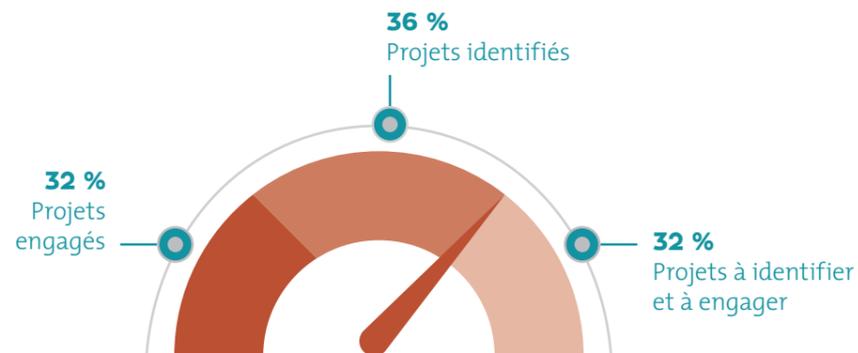
**AMÉRIQUE  
LATINE**  
**3,7 M€**  
2 projets

**MÉDITERRANÉE**  
**2,4 M€**  
2 projets

**AFRIQUE**  
**19,1 M€**  
13 projets

**ASIE  
PACIFIQUE**  
**7,2 M€**  
4 projets

## BILAN À MI-CYCLE 2019-2022



**21**  
PROJETS  
ENGAGÉS



**32,4 M€**  
DE BUDGET  
ENGAGÉ

## RÉPARTITION DES MONTANTS ENGAGÉS DEPUIS 2019, PAR THÉMATIQUES



# TESTER DES SOLUTIONS POUR INITIER LE CHANGEMENT

La communauté scientifique l'a démontré : la crise environnementale est due à nos modes de vie. Mais pour en changer, encore faut-il pouvoir proposer des alternatives. C'est là que le FFEM intervient, en soutenant des projets qui innovent, testent des solutions durables et ouvrent la voie vers des transformations en profondeur.



PRÈS DE  
**150 000**  
MOTOS-TAXIS  
thermiques pourraient être remplacés par leurs équivalents électriques à Kampala

Au-delà de leur recherche d'un impact environnemental, les innovations soutenues par le FFEM sont aussi au service du développement socio-économique et du bien-être des populations. Proposer des solutions alternatives convaincantes est la condition de leur pérennité, de leur possible passage à l'échelle, et donc de leur impact réel sur l'environnement. Ces innovations peuvent être d'ordre organisationnel, économique, méthodologique, ou technique. Elles sont parfois multiples au sein d'un même projet, pour mieux répondre aux enjeux complexes des territoires et des sociétés dans lesquels elles s'inscrivent.

### Le projet Zembo : l'innovation technologique au service de la transition énergétique

Mettant à profit la baisse des coûts de l'énergie solaire et l'essor du paiement par mobile en



Afrique, le projet Zembo propose la location et la vente de motos-taxis électriques rechargeables sur un réseau de stations photovoltaïques en Ouganda. Cette initiative, lancée avec le soutien du FFEM à Kampala en 2019, contribue à ouvrir la voie vers une mobilité durable en Afrique.

Elle permet de réduire les nuisances sur l'environnement et sur les populations, grâce à la diminution des émissions de CO<sub>2</sub> et de particules fines, tout en accordant une attention particulière au recyclage des batteries. Elle contribue aussi au développement économique et social, par l'augmentation des revenus des chauffeurs, la baisse du coût de l'énergie et la création d'emplois. En s'appuyant sur du *Pay as You Go* solaire pour des activités génératrices de revenus et non pour des usages domestiques, son système est particulièrement innovant. Initié à Kampala, seconde ville la plus polluée du continent, le modèle porté par Zembo pourrait s'étendre dès 2025 à une dizaine de pays et être répliquable sur tout le continent africain. ■

Le projet Zembo est novateur d'un point de vue technologique et économique. Son **modèle de financement innovant** permet aux chauffeurs des motos-taxis, pour la plupart locataires, d'accéder à la propriété de leur véhicule et d'augmenter ainsi leurs revenus.



### TÉMOIGNAGE



« La possibilité d'échanger augmente notre **capacité d'innovation** »

**Zdenka Piskulich**, présidente du réseau des fonds fiduciaires de conservation latino-caribéens RedLAC

Ces vingt dernières années, RedLAC a servi de plateforme pour inspirer des réflexions innovantes autour des mécanismes de financement. En réunissant différents fonds fiduciaires autour d'enjeux communs, ce réseau a favorisé un échange d'expériences bénéfique.

Les fonds fiduciaires pour la conservation d'Amérique latine et des Caraïbes ont été à l'avant-garde de la finance de conservation, en créant un pont entre les secteurs privés et publics. Ils ont permis d'établir des modèles innovants qui vont du paiement pour service écosystémique aux crédits carbone, en passant par les financements mixtes, les investissements

d'impact, les systèmes de compensation ou les projets de finance permanente. La possibilité d'échanger et d'apprendre les uns des autres fait tomber des barrières communes, accélère notre apprentissage et augmente notre capacité d'innovation. Le résultat : les projets ont plus d'impact et de meilleures pratiques de conservation. ■



COLOMBIE  
BRÉSIL, ÉQUATEUR

### CULTURE ANCESTRALE ET APPROCHE SATELLITAIRE POUR CARTOGRAPHIER LA FORÊT

Un cinquième de la forêt amazonienne a déjà disparu depuis 50 ans. Pour mieux la préserver, ce projet associe à des données satellitaires régionales un suivi communautaire innovant selon des indicateurs traditionnels systématisés.

STATUT En cours

DURÉE 2021-2024

IMPACT En associant technologies modernes et connaissances traditionnelles, la compréhension des territoires s'affine. Des outils de gouvernance, de planification et de gestion des risques nouveaux sont mis en place. La protection de plus de 17 millions d'hectares de territoires autochtones en Amazonie du Nord est renforcée.



ÎLE DE KERKENNAH  
TUNISIE

### UN PILOTE DE GESTION DES PLASTIQUES EN MILIEU INSULAIRE

En 2050, le volume de plastiques dans les océans pourrait dépasser celui des poissons. Ce projet, porté par l'ONG SMILO et la start-up Earthquake, teste un modèle de gestion durable des déchets plastiques et s'appuie sur une machine de pyrolyse *low-tech*.

STATUT En cours

DURÉE 2021-2024

IMPACT Cette solution permet de créer du carburant, vital pour les pêcheurs, à partir d'un déchet inerte actuellement non pris en charge par les filières de recyclage, tout en encourageant des pratiques de pêche plus vertueuses. Si le programme fait ses preuves, il sera répliqué dans d'autres petites îles.



Océan Indien  
Occidental

### INTÉGRER LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE DANS LA PRISE DE DÉCISION

Le projet DiDEM déploie des méthodologies et des outils innovants pour l'aide à la décision sur la gestion des ressources et des écosystèmes marins. Il mobilise une partie de la communauté scientifique, selon une démarche pluridisciplinaire et inclusive.

STATUT En cours

DURÉE 2020-2023

IMPACT Ce programme améliore et dissémine les connaissances en sciences marines en associant de manière innovante les réseaux de recherche. Des écoles thématiques sont créées pour professionnaliser les gestionnaires du Sud, favoriser l'emploi des étudiants et accompagner la montée en capacité des décideurs.

# L'INNOVATION *IN SITU* POUR **RESTAURER** **LA BIODIVERSITÉ DES** **RÉCIFS CORALLIENS**

L'île de Palawan, aux Philippines, est la zone la plus riche et la plus menacée de la planète en termes de biodiversité des récifs coralliens. Dans la baie de Shark Fin, le FFEM appuie les innovations techniques et méthodologiques de la Sulubaaï Environmental Foundation (SEF) pour y restaurer les récifs et reconstituer les ressources halieutiques.

**Dans la baie de Shark Fin, le FFEM soutient un laboratoire d'innovation** aussi bien technique (dispositifs de suivi scientifique, méthodes de restauration) que méthodologique (mise en œuvre participative par les communautés locales).

Aux Philippines, les cultures sur brûlis, la surpêche et certaines pratiques de pêche détruisent les récifs et empêchent la restauration naturelle des milieux. Comme souvent l'enjeu n'est pas seulement environnemental, il est aussi socio-économique. Le déclin drastique des ressources halieutiques qui résulte de cette détérioration des écosystèmes menace la sécurité alimentaire des populations.

### **Innover, renforcer, répliquer**

Après l'acquisition et la restauration de l'environnement terrestre de l'île de Pangatalan,

la SEF a créé une aire marine protégée dans la baie de Shark Fin. Elle y met en œuvre une technique de restauration locale aussi innovante qu'efficace : les prothèses Sulu-Reef. Ces supports de recolonisation naturelle permettent la culture de boutures de coraux et la création de nouveaux habitats. À ces activités de restauration, la SEF allie des actions de préservation communautaire des milieux, d'éducation et de partage des connaissances.

Avec le soutien du FFEM, trois aires marines protégées communautaires ont été créées, tandis que l'activité d'éducation et de formation de l'Académie de la mer de la Fondation Sulubaaï a été renforcée. L'objectif est de conduire les populations locales vers des pratiques de pêche à la fois durables et à meilleur rendement, pour allier protection des écosystèmes et bénéfices socio-économiques pour les communautés locales. S'appuyant sur un partenariat public-privé, quatre sites de la baie de Shark Fin assistent à une restauration active de l'abondance et de la diversité de leurs ressources récifales. Un suivi scientifique rigoureux, impliquant des universités et centres de recherche philippins et français, facilite la capitalisation des expériences et la répliquabilité sur d'autres sites aux Philippines et en Asie. ■



# **PASSAGE À ÉCHELLE :** AUGMENTER L'IMPACT DES SOLUTIONS EXEMPLAIRES

Face à l'urgence environnementale, l'enjeu pour le FFEM n'est pas l'innovation pour l'innovation, mais bien l'essaimage des solutions pertinentes et efficaces. Durant l'année 2020, les trois instances de gouvernance du FFEM ont travaillé à mettre en place des outils dès la phase de conception des projets, pour faciliter leur passage à échelle.

Les solutions que soutient le FFEM doivent planifier leur déploiement à plus grande échelle en amont de leur mise en place opérationnelle. Les moyens de leur appropriation par les populations et les acteurs locaux, de leur pérennité, diffusion et répliquabilité, doivent être pensés dès la conception des projets.

Il s'agit de définir le calendrier et l'objectif final du passage à l'échelle en termes de périmètres géographique, institutionnel ou de communauté d'acteurs. Puis d'identifier ses étapes et ses obstacles éventuels, ainsi que les acteurs clés à convaincre et les formes de communication nécessaires. Pour influencer sur les politiques publiques et sur les acteurs privés, la gouvernance et le cadre institutionnel des projets sont consolidés, tandis que se construit un argumentaire solide, mêlant connaissances scientifiques et expériences de terrain.

### **Instaurer des précédents utiles au reste du monde**

Depuis 2017, le FFEM soutient au Costa Rica et au Bénin un projet de restauration des mangroves sur quatre sites pilotes. Grâce à un diagnostic environnemental complet et un transfert de techniques, ce projet renouvelle la dynamique hydrologique et restaure la couverture végétale de ces zones. En parallèle, un programme d'éducation et de soutien à des activités économiques durables sensibilise les communautés riveraines à l'intérêt des mangroves.



Visant une répliquabilité à grande échelle, le projet prévoit le développement et l'adoption de politiques publiques et d'instruments de planification au Costa Rica. L'objectif : renforcer les capacités institutionnelles du pays en matière de gestion durable des zones humides côtières et des mangroves. Une politique de paiement pour services environnementaux (PSE), fondée sur la comptabilisation de « carbone bleu », pourrait ainsi devenir la première politique de ce genre au niveau international. ■

Pour diffuser ses enseignements et convaincre les pouvoirs publics, ce projet de restauration des mangroves s'appuie sur une capitalisation scientifique et technique, qui associe le secteur académique et favorise l'échange d'expériences internationales.

## ZOOM

## LA THÉORIE DU CHANGEMENT AU FFEM

AUGMENTER L'IMPACT DES SOLUTIONS EFFICACES ET PERTINENTES



GUINÉE, OUGANDA  
MOZAMBIQUE, MADAGASCAR  
LAOS, BIRMANIE

### DES CADRES ET DES OUTILS POUR ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER

Le projet COMBO+ opérationnalise la compensation écologique dans six pays à fort enjeu biodiversité, où se développent de grands projets impactants. Il teste des outils et définit des cadres normatifs et incitatifs pour concilier développement et conservation.

**STATUT** En cours

**DURÉE** 2021-2025

**IMPACT** Avec l'amélioration des pratiques de compensation écologique, les grands projets de développement ne causent aucune perte nette de biodiversité. Les approches, méthodes et outils développés servent de modèles lors de l'élaboration des politiques nationales de compensation écologique des pays du Sud.



MEXIQUE

### INTÉGRER LA NOTION DE «PARC NATUREL» DANS LE DROIT NATIONAL MEXICAIN

Le projet *Paysage biocultural* teste une modalité de conservation sur une zone pilote de l'État de Jalisco avec pour objectif de l'institutionnaliser au niveau national. Il s'appuie sur des mécanismes innovants de gestion durable et de financements de la conservation.

**STATUT** Achevé

**DURÉE** 2014-2019

**IMPACT** Inspirées des parcs naturels régionaux français, de nouvelles modalités de conservation sont institutionnalisées. Celles-ci accroissent la connectivité écologique du pays et étendent la surface consacrée à la conservation des écosystèmes, tout en renforçant son acceptabilité auprès des populations.



LAOS, CAMBODGE  
BIRMANIE, VIÊT NAM

### CRÉER DES LABORATOIRES COLLABORATIFS DE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Le projet ASSET soutient et accompagne la transition agroécologique dans la région du Mékong. La consolidation des réseaux d'acteurs et des connaissances vise à lever les freins qui pèsent sur le passage à l'échelle de modèles agricoles sains et durables.

**STATUT** En cours

**DURÉE** 2021-2025

**IMPACT** Informations récoltées sur les sites pilotes, renforcement du réseau Alisea, création d'une plateforme de connaissances... Coordonner les acteurs fait émerger une vision commune. Les politiques publiques intègrent mieux des mécanismes de soutien à la transition agroécologique et à l'agriculture bas carbone.



INTERVIEW

## « Il est essentiel de démontrer l'efficacité des solutions testées »

Travaillant au sein de trois institutions partenaires, Peter Kristensen, Moussa Sall et Janique Étienne reviennent sur le fruit de leur collaboration : le projet WACA. Ce dernier teste des solutions douces fondées sur la nature sur les sites pilotes de quatre pays pour lutter contre l'érosion côtière en Afrique de l'Ouest.

### Pourquoi avoir initié le Programme de gestion du littoral ouest-africain (WACA) ?

**Peter Kristensen** : Le réchauffement climatique, l'érosion côtière, les inondations et la pollution sont des risques majeurs pour le développement durable en Afrique de l'Ouest. En 2017, la dégradation environnementale des côtes du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Togo avait coûté 3,8 milliards de dollars, soit 5,3 % du PIB de ces quatre pays. Le programme WACA a voulu mobiliser l'expertise et l'innovation pour permettre à ces pays de répondre à ces défis au niveau local, régional et national.

### L'instauration d'un dialogue entre partenaires est-elle nécessaire pour assurer l'efficacité et la pérennité des solutions trouvées ?

**P. K.** : La protection des côtes est coûteuse et nécessite la collaboration de plusieurs ministères et secteurs. De plus, elle requiert souvent des solutions techniquement complexes. Grâce à son approche partenariale, le projet WACA réunit des acteurs africains et internationaux de domaines techniques différents. Il peut ainsi s'appuyer sur les expertises nécessaires et les mécanismes de financement appropriés.

### Comment la capitalisation et la communication servent-elles leur passage à l'échelle ?

**Janique Étienne** : Le programme WACA est très ambitieux car il concerne potentiellement 17 pays. Le projet soutenu par le FFEM permet de tester sur des sites pilotes des solutions « douces » pour faire face à l'érosion côtière. Il est essentiel

de pouvoir en démontrer l'efficacité et d'informer sur les bonnes pratiques afin qu'elles puissent être mobilisées à une plus large échelle, à commencer par le programme WACA dans son ensemble.

### Comment la consolidation des mécanismes d'observation du littoral peut-elle orienter les politiques publiques sur la gestion des espaces littoraux ?

**Moussa Sall** : Des mécanismes d'observation performants permettent l'acquisition de données et d'informations de qualité sur le littoral. Compte tenu de la relative homogénéité des conditions géomorphologiques et des problématiques du littoral, les connaissances acquises lors des actions pilotes peuvent être capitalisées à l'échelle de la zone d'intervention. L'amélioration des connaissances et le partage d'expériences inhérents au projet favorisent la prise de bonnes décisions, la mise en place d'outils de planification pertinents, ainsi que l'intégration et la coordination des initiatives au niveau régional ou national.

### Pourquoi impliquer les décideurs politiques pour passer les solutions à l'échelle ?

**J. É.** : La recherche de solutions pour la réduction des risques côtiers ne peut se concevoir à l'échelle locale uniquement. Un ouvrage « classique », comme une digue par exemple, pourra même avoir des effets amplificateurs de l'érosion en aval de la zone à protéger. L'implication des décideurs pour la planification du territoire et le choix des options techniques, et leur engagement à travers les politiques publiques sont donc essentiels pour le passage à l'échelle des innovations ! ■



**Peter Kristensen**, chef d'équipe pour le programme de gestion des zones côtières de l'Afrique de l'Ouest (WACA), Banque mondiale



**Janique Étienne**, en charge des projets écosystèmes aquatiques, villes durables et solutions fondées sur la nature au FFEM



**Moussa Sall**, coordonnateur de la cellule régionale de la Mission d'observation du littoral ouest-africain (MOLOA), au Centre de suivi écologique à Dakar

# CAPITALISER POUR DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES

Le FFEM capitalise sur les expériences des projets qu'il soutient et produit des connaissances pour améliorer les résultats de ses interventions. Il facilite ensuite la diffusion et le déploiement des solutions les plus efficaces.



tables réservoirs d'innovation opérationnelle mais manquent de financements. Le FFEM a lancé en 2005 son Programme de petites initiatives (PPI) pour les soutenir dans leur action (cf. encadré ci-contre).

Le PPI favorise l'émergence d'OSC africaines et leur montée en puissance, par des appuis conçus sur mesure favorisant le renforcement de capacités et la mise en réseau thématique. Les OSC acquièrent ainsi expérience, autonomie et légitimité. Le programme a pour objectif de les aider à peser davantage aux niveaux national et régional, pour influencer les politiques publiques.

Emblématique de l'action du FFEM, le PPI s'est déployé avec succès depuis 15 ans, d'abord en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, puis plus récemment en Afrique du Nord avec le PPI OSCAN. Il a vocation à s'étendre encore et aborde aujourd'hui la sixième phase de son développement en Afrique subsaharienne, et la troisième en Afrique du Nord. Afin de se baser sur des acquis consolidés, il a récemment entrepris un exercice de capitalisation croisant ses actions sur ses différentes zones d'intervention. L'objectif : partager les bonnes pratiques avec des partenaires techniques et d'autres bailleurs de fonds, afin de contribuer à l'amélioration des pratiques de financement et d'accompagnement de la société civile environnementale. ■



**Cameroun. Souplesse, réactivité, connaissance fine du terrain et des acteurs** : les OSC sont en première ligne pour porter les questions environnementales, au plus près des enjeux sociaux et économiques locaux.

En prenant du recul pour croiser les informations, la capitalisation des expériences réalisées sur le terrain tire profit de la multiplicité, de la diversité et de l'agilité de projets innovants de petite taille. Les enseignements tirés sont ensuite valorisés et diffusés pour faciliter le passage à l'échelle des meilleures solutions et pratiques.

## Capitaliser pour renforcer la société civile environnementale

Au plus près du terrain, les organisations de la société civile (OSC) constituent de véri-



INTERVIEW

« Servir l'action, l'efficacité et l'envol des projets existants et futurs »

**Clémentine Dardy**, en charge de la capitalisation au FFEM

En créant un poste dédié à la capitalisation en septembre 2020, le FFEM en a fait un axe stratégique renforcé pour les années à venir. Clémentine Dardy, qui occupe ce poste, en explique les enjeux et se projette sur les chantiers à venir.

### Quelle philosophie sous-tend l'exercice de capitalisation au FFEM ?

**Clémentine Dardy** : La capitalisation va de pair avec l'innovation, au cœur de l'identité du FFEM. Nous révélons de nouvelles approches, techniques, technologiques, méthodologiques. Une fois ces innovations éprouvées, il faut les amener à changer d'échelle pour améliorer leur impact environnemental et sociétal. La diversité des approches des projets que nous soutenons, de leurs thématiques d'action et de leurs zones

géographiques, constitue un terreau idéal pour une démarche réflexive, avec un prisme large.

### Concrètement, quelle forme prend-il ?

**C. D.** : Il ne s'agit pas de faire de la recherche fondamentale, mais de servir l'action, l'efficacité et l'envol des projets existants et futurs. L'enjeu est de tirer toutes les leçons des succès et des bonnes pratiques observés, mais aussi des écueils rencontrés, toujours inspirants, pour les diffuser

aux acteurs du secteur. Dans leur structuration même, les projets du FFEM comportent historiquement une part d'évaluation systématisée, avec des critères questionnant le sens des actions soutenues de leur définition à leur réalisation. La capitalisation s'appuie sur ces premiers éléments de bilan mais la démarche nous fait regarder au-delà, centrant la réflexion sur les enseignements pour les réflexions et interventions à venir. Elle met les projets en perspective les uns avec les autres dans une logique de « grappes », soit par thématique, soit par territoire, et peut se faire à différentes échelles.

### Que traduit la création de votre poste pour le FFEM ?

**C. D.** : Le FFEM a fait de l'évaluation-capitalisation un axe stratégique majeur pour ces prochaines années, en se donnant les moyens pour ce faire. Plusieurs grands chantiers nous attendent : centraliser et diffuser l'information des projets en évitant l'atomisation des données, mettre en place des outils de pilotage affinés pour mieux évaluer les projets, renforcer le lien entre l'instruction des projets et leur suivi-évaluation. Nous travaillons actuellement à cela dans une démarche partenariale accrue avec les acteurs de terrain et les autres institutions. Cette année, l'agenda international nous offrira des canaux importants pour valoriser et diffuser ces travaux. ■

## ZOOM

### LE PPI DEPUIS 2005



**245**  
PROJETS  
FINANCÉS



**190**  
ORGANISATIONS  
SOUTENUES



**33**  
PAYS  
D'INTERVENTION



**14 M€**  
ENGAGÉS  
PAR LE FFEM



**77 %**

DES OSC TOUJOURS EN ACTIVITÉ  
depuis la réalisation de leur projet PPI par le FFEM

## EXEMPLES DE CAPITALISATIONS EN COURS

Le FFEM constitue des grappes de projets autour de problématiques ciblées. Concentrer les financements sur des thématiques précises permet de capitaliser plus solidement les expériences et les bonnes pratiques et de faciliter la reproductibilité des innovations réussies, à plus grande échelle ou dans d'autres zones géographiques.



### ÉLECTRIFICATION RURALE DÉCENTRALISÉE QUELLES PRATIQUES POUR DES MODÈLES SOUTENABLES ?

En partenariat avec l'AFD, le FFEM a lancé un exercice de capitalisation sur la thématique de l'accès hors réseau, avec une focale sur les miniréseaux électriques alimentés en énergies renouvelables. Dès sa construction, cet exercice a associé l'ADEME, le GERES, des ONG et des opérateurs privés. Il permettra de tirer les leçons des expériences passées, grâce à une lecture croisée des logiques spécifiques des ONG et de celles des acteurs privés, et de favoriser la communication sur les bonnes pratiques dans le secteur par les différents acteurs et les organismes financeurs français et locaux. L'objectif : renforcer le dialogue entre acteurs, motiver de futurs financements et relever à moyen terme le défi du passage à l'échelle des solutions exemplaires et viables.

NOMBRE DE PROJETS 6

NOMBRE DE PAYS 9

DURÉE 2021-2022

### INITIATIVE MANGROVES

#### QUELLES MÉTHODES DE RESTAURATION POUR UNE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Avec l'Initiative mangroves, le FFEM soutient des projets de restauration des fonctionnalités écologiques des mangroves et des conditions de leur régénération naturelle. Leur prise en compte dans des solutions d'ingénierie écologique grises et vertes permet de combiner infrastructures et solutions douces, pour une adaptation efficace et durable au changement climatique. Grâce à sa plateforme Internet, l'Initiative mangroves capitalise au fur et à mesure de la réalisation des projets. Des échanges continus d'informations et de connaissances ont lieu entre chercheurs scientifiques, acteurs de terrain et praticiens du développement. Les expériences sont régulièrement partagées lors de missions conjointes ou à l'aide de fiches pratiques, guides méthodologiques, etc. Les acquis et bonnes pratiques sont ainsi valorisés et diffusés en temps réel.



NOMBRE DE PROJETS 3

NOMBRE DE PAYS 5

DURÉE 2017-2021



### AIRES MARINES PROTÉGÉES COMMENT VALORISER ET PRÉSERVER LEUR BIODIVERSITÉ ?

Depuis sa création, le FFEM a soutenu un très grand nombre de projets œuvrant pour la préservation des aires marines protégées et de leur biodiversité. L'ancienneté et le volume de ses actions autour de cette thématique ont fait du FFEM un précurseur sur le sujet et l'une des institutions les plus à même d'avoir un réel recul sur ses pratiques. Pour optimiser ces retours d'expériences et mieux les diffuser, le FFEM travaille à l'actualisation d'un premier ouvrage publié en 2010. L'objectif : intégrer l'évolution du contexte, tirer profit d'autres projets soutenus depuis, et développer de nouveaux axes de capitalisation, le tout dans un format interactif. Le fruit de ce travail sera notamment valorisé lors du Congrès de la nature de l'UICN à Marseille et à l'occasion des autres temps forts à venir autour de la biodiversité.

NOMBRE DE PROJETS 36

NOMBRE DE PAYS 39

DURÉE 2020-2021

# ACCOMPAGNER L'ESSOR DE FILIÈRES DURABLES

Les filières de production représentent des opportunités économiques pour leurs acteurs, mais aussi des menaces pour les ressources naturelles, voire pour l'organisation sociale d'un territoire. C'est pourquoi le FFEM soutient la structuration de filières durables agricoles, forestières, issues de la biodiversité, énergétiques ou d'économie circulaire.

Le FFEM soutient l'émergence de filières durables fondées à la fois sur une performance environnementale exemplaire et sur une répartition équitable de la valeur ajoutée, au bénéfice des producteurs. Grâce à la visibilité de leurs impacts sur la gestion des ressources naturelles, ces filières prennent valeur d'exemples, en restant connectées aux territoires dans lesquels elles s'ancrent.

### Une filière de cacao bio-équitable pour une agroforesterie durable

Le Pérou, l'Équateur et la Colombie fournissent 10 % de la production mondiale de cacao, ce qui représente une source importante de revenus, en particulier pour les populations rurales. Or, la culture du cacao, avec celle de l'huile de palme et l'élevage, participent à l'expansion des terres agricoles, l'une des principales menaces pour les écosystèmes forestiers de ces pays.

Le FFEM soutient dans ces trois pays un projet qui allie amélioration de la chaîne de valeur du cacao d'excellence durable et restauration des sols et des paysages. Celui-ci s'appuie sur un partenariat public-privé entre Kaoka, société française de fabrication de chocolat, l'ONG Conservation International (CI) et le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT). Les producteurs s'engagent à conserver les habitats, protéger les espèces et améliorer la connectivité des écosystèmes forestiers de leurs régions. En échange, ils reçoivent un

appui technique, notamment *via* la création de systèmes agroforestiers et celle d'infrastructures de post-récolte. Grâce à des formations, le projet œuvre aussi au renforcement de leurs capacités dans la mise en place de ces pratiques agricoles durables. Enfin, il leur fournit l'accès à un marché valorisant leurs efforts, au travers d'une recherche d'accords commerciaux et de la mise en place d'une certification. ■

Ce projet public-privé, lancé en 2021 en Colombie, en Équateur et au Pérou, **promeut une chaîne de valeur du cacao d'excellence durable pour lutter contre la déforestation et restaurer les sols et les paysages.**





TÉMOIGNAGE



« La **protection** de la **biodiversité** s'inscrit dans un **temps long** »

**Sébastien Balmisse**,  
directeur Filière et  
qualité, Kaoka

La protection de la biodiversité et des ressources naturelles s'inscrit dans le temps long. Or, il existe une complémentarité entre les outils financiers et les compétences des secteurs privé et public, pour inscrire la durabilité au cœur des filières.

Dans le cadre du projet financé par le FFEM, nous allons mettre en œuvre des actions de restauration des sols dégradés par la culture de cacao, en installant des systèmes agroforestiers. Tout l'enjeu du partenariat entre le secteur privé et la recherche sera de mettre en place des outils pratiques et simples d'utilisation et d'assurer

un transfert de compétences, pour pérenniser leur usage par les équipes de terrain. Une intervention qui s'inscrira probablement sur une décennie, d'où la logique de partenariat de long terme que porte Kaoka. Il s'agit de s'appuyer d'abord sur des financements publics, pour que le secteur privé prenne ensuite le relais dans un temps plus long. ■



MADAGASCAR

FILIÈRE VANILLE :  
**ALLIER CONSERVATION ET DÉVELOPPEMENT**

La réserve de Pointe à Larée abrite des écosystèmes riches, mais menacés par la coupe illégale de bois précieux et l'abattis-brûlis. Pour limiter ces pratiques, le FFEM soutient la structuration d'une filière vanille équitable et durable.

**STATUT** En cours

**DURÉE** 2019-2024

**IMPACT** Les revenus alternatifs tirés d'une filière vanille équitable et durable, à forte valeur ajoutée, atténuent la pression économique et alimentaire qui pèse sur les villageois, luttant contre les causes profondes de la déforestation. Une part des profits générés finance la conservation des ressources forestières de la réserve.



CAMBODGE, LAOS  
MYANMAR

**CROISSANCE VERTE**  
DANS LE HOTSPOT  
INDO-BURMA

L'ONG internationale Wildlife Conservation Society appuie des aires protégées en développant des modèles de gestion intégrée. En vue, l'émergence de filières compatibles avec la conservation de la biodiversité et le maintien des services écosystémiques.

**STATUT** En cours

**DURÉE** 2018-2022

**IMPACT** Le taux de perte de milieux critiques et/ou de déboisement est réduit de 25 % dans les paysages cibles, par rapport à 2016. La gestion améliorée des ressources et le développement de filières, telles que celle du riz biologique labellisée *Ibis Rice*, permettent d'augmenter les revenus de 2 000 ménages.



MALI, BURKINA FASO  
CÔTE D'IVOIRE, GHANA  
TOGO, BÉNIN

**COMMERCE ÉQUITABLE :**  
POUR DES FILIÈRES  
À LA FOIS ÉQUITABLES  
ET DURABLES

Une deuxième phase du projet Équité étend le nombre de filières de commerce équitable engagées dans des démarches environnementalement performantes. Le projet promeut l'égalité de genre et renforce les capacités des organisations de producteurs.

**STATUT** En cours

**DURÉE** 2019-2023

**IMPACT** Des facilités financières accompagnent les innovations des organisations de producteurs : un fonds pilote innovant pour la transition agroécologique permet d'aider les producteurs à mettre en place des modèles agroforestiers plus résilients et respectueux des ressources naturelles.

# UNE FILIÈRE DE **CACHEMIRE DURABLE** **RENFORCÉE** **ET RÉPLICABLE** EN MONGOLIE

En Mongolie, la structuration d'une filière de cachemire durable dans la province de Bayankhongor vise à réduire la dégradation des terres et pâturages, et à assurer aux populations une meilleure rémunération. Le FFEM soutient un projet de renforcement de ce modèle mené par AVSF, qui œuvre à le rendre répliquable tout en créant une certification unique au monde.

↳ Désert de Gobi, au centre sud de la Mongolie. Depuis la chute du régime socialiste en 1991, le système d'élevage extensif semi-nomade connaît une évolution sans précédent. L'effondrement du système de production planifié, avec ses règles d'utilisation des pâturages, provoque l'explosion des cheptels et une dégradation inquiétante des pâturages. La désertification menace l'écosystème, tout comme le mode de vie pastoral traditionnel du pays.





↘  
 Entre 2013 et 2019, l'association Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF) a mené, avec le soutien de l'Union européenne et du FFEM, un projet de structuration d'une filière de cachemire durable dans la province de Bayankhongor.



↘  
 Aujourd'hui, un nouveau projet vise à renforcer le modèle sur la base de l'expérience acquise et à institutionnaliser ses résultats pour assurer son passage à l'échelle et sa répliquabilité. Une méthode d'évaluation de l'impact environnemental et social de la filière est en cours de développement avec l'ONG Wildlife Conservation Society. Parmi les critères retenus, le degré d'autonomie et de prise en main de la démarche, l'évolution de l'impact sur les pâturages ou encore le taux de femmes concernées par les activités de formation professionnelle du projet.



↘  
 Le projet consolide les groupements d'utilisateurs de pâturages (GUP) et le système coopératif dans la province, tout en étendant leur aire d'intervention à deux autres cantons. Il inaugure un modèle alliant création de revenus et gestion durable des ressources naturelles.



↘  
 Support à la nutrition et à la santé animale, amélioration génétique et un système de tri et de gradation de la fibre brute... L'objectif est clair : monter en gamme pour miser sur la qualité du cachemire plutôt que sur la taille des troupeaux.



↘  
 Soutenues par la création d'un système de certification « Cachemire durable » reconnu internationalement, mais aussi par des activités de vente et marketing, les coopératives se tournent désormais vers des clients européens. Des clients soucieux de s'inscrire dans une démarche de consommation durable et qui acceptent une élasticité des prix plus importante, ce qui confère au modèle sa viabilité économique. Une partie du projet consiste à faciliter l'accès des coopératives à la finance et aux marchés.

# SERVIR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dès sa création, le mandat du FFEM a consisté à renforcer les synergies entre développement et environnement. Les projets innovants qu'il soutient abordent les enjeux sociaux, économiques et environnementaux de manière transversale. Ils visent un changement en profondeur des dynamiques locales, au service des objectifs de développement durable.

Emploi, égalité femmes-hommes, santé, éducation... À travers les projets qu'il soutient, le FFEM promeut une approche intégrée qui couvre différentes problématiques environnementales et œuvre pour plusieurs ODD à la fois.

## Une approche intégrée, validée par la crise

La crise sanitaire et économique récente invite à mieux prendre en compte le bien-être socio-économique des populations dans la recherche de solutions environnementales. Dans

de nombreux pays où intervient le FFEM, les populations se sont vues fragilisées par la crise liée à la Covid-19. Les pressions économiques auxquelles elles ont dû faire face les ont poussées à revenir à des pratiques moins durables, au détriment des écosystèmes : braconnage, prélèvements de bois illégaux, etc.

Pour avoir un impact durable sur les modes de production et de consommation au bénéfice de l'environnement, le FFEM soutient des projets qui renforcent la résilience des populations en même temps que celle des écosystèmes. ■



TÉMOIGNAGE



« En traitant les questions conjointement, on crée un cercle vertueux »

**Sabrina Krief**,  
primatologue, professeure  
au Muséum national  
d'Histoire naturelle  
(MNHN)

Nous œuvrons à instaurer un nouvel équilibre entre la forêt, la faune et les populations. Selon l'approche *One Health*, nous agissons de manière transversale, notamment au niveau de l'agriculture, qui croise les enjeux de biodiversité, de santé et de résilience.

La région du parc de Kibale a subi les effets d'une forte anthropisation : braconnage, déforestation, conflits hommes-faune, pratiques agricoles peu durables et même dangereuses pour la santé des populations, de la faune – notamment des chimpanzés – et des écosystèmes. D'expérience, nous savons que c'est en traitant les questions

conjointement et en considérant tous les acteurs du cycle qu'on crée un cercle vertueux bénéfique à chacun d'entre eux. Produire bio, équitable et durable en agroforesterie, avec des labels sources de revenus supplémentaires, c'est préserver les écosystèmes et leur biodiversité, renforcer la résilience des populations et réduire les risques sanitaires. ■

# L'AGROÉCOLOGIE, AU CROISEMENT DES ENJEUX

Environnement et alimentation sont profondément liés. C'est pourquoi le FFEM promeut des pratiques agricoles durables telles que l'agroécologie. Un modèle de production innovant, qui répond à la fois aux enjeux de lutte contre la dégradation des terres, contre le changement climatique, de préservation de la biodiversité et de sécurité alimentaire.

Les projets d'agroécologie soutenus par le FFEM visent à la fois à renforcer les connaissances sur les pratiques, à coordonner les acteurs et influencer sur les politiques publiques. En plus de favoriser une meilleure gestion de l'eau et d'améliorer la fertilité des sols, cette méthode de production renforce les capacités de stockage du carbone des terres agricoles, limite les émissions de gaz à effet de serre et préserve les ressources naturelles.

## Construire un réseau pour consolider et partager les dynamiques existantes

Le FFEM soutient le Centre d'actions et de réalisations internationales (CARI) dans la mise en place du projet « Agroécologie, une voie d'adaptation au changement climatique dans les zones sèches » (AVACLIM). Présent dans cinq pays d'Afrique, en Inde et au Brésil, ce projet évalue des initiatives agroécologiques sur quatorze territoires, pour mesurer les impacts de ces pratiques. En identifiant les déterminants de leur succès, il permet d'élaborer des actions de plaidoyer fondées scientifiquement pour influencer les politiques publiques en faveur de l'agroécologie. Il se positionne ainsi comme interlocuteur privilégié sur le sujet, et œuvre pour un travail collaboratif et reproductible, tant au niveau national qu'international.

Avec son approche intégrée, le projet AVACLIM contribue à l'atteinte de plusieurs Objectifs



de développement durable. En optimisant les processus écologiques, l'agroécologie favorise un système alimentaire plus résilient et permet l'atténuation et l'adaptation au réchauffement climatique. La construction d'un réseau d'acteurs de l'agroécologie renforce leurs capacités, tandis que les populations locales bénéficient d'opportunités économiques plus durables et d'une sécurité alimentaire accrue. ■

Le projet AVACLIM renforce le secteur de l'agroécologie et son plaidoyer. L'agroécologie est une solution complète, qui préserve les écosystèmes tout en procurant aux populations des sources de revenus durables et une plus grande sécurité alimentaire.



MEXIQUE  
COLOMBIE

### SENSIBILISER LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les changements de comportement requis pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris passent par l'éducation. Ce projet propose aux responsables éducatifs des ressources pluridisciplinaires, des formations et un accompagnement par des acteurs locaux.

**STATUT** En cours

**DURÉE** 2019-2024

**IMPACT** En combinant différents niveaux d'intervention et acteurs (chercheurs, parents d'élèves, etc.), ce projet formera près de 6 000 enseignants et initiera près de 500 000 élèves au changement climatique. Il prépare ainsi les populations locales à devenir acteurs du développement durable dans leur pays.



GUYANA  
GUYANE, SURINAME

### UN ABANDON PROGRESSIF DU MERCURE POUR PRÉSERVER SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Nocif pour la santé et les écosystèmes, l'orpaillage au mercure est pourtant en plein essor dans les trois Guyanes. Ce projet y construit un modèle d'extraction sans mercure et consolide les connaissances, la coordination et l'encadrement du secteur.

**STATUT** En cours

**DURÉE** 2019-2023

**IMPACT** Ce programme améliore la santé des communautés en réduisant leur exposition au mercure et en sensibilisant les acteurs et les décideurs à ses risques, tout en leur offrant une solution technique comme alternative économique. Une certification « Or responsable » pourrait valoriser ce procédé novateur.



ÉTHIOPIE

### RENFORCER LES FILIÈRES POUR AUGMENTER LA RÉSILIENCE DES PRODUCTEURS DE CAFÉ

L'entreprise PUR Projet restaure depuis 2015 des écosystèmes dégradés de la région caféière de Sidama, grâce à l'agroforesterie. Depuis 2020, le FFEM soutient un projet pour pérenniser ses actions auprès des coopératives de petits producteurs de café.

**STATUT** En cours

**DURÉE** 2020-2024

**IMPACT** Ce projet de restauration des écosystèmes améliore les conditions de vie des producteurs et encourage l'autonomisation des femmes en diversifiant leurs revenus. Le rendement et la résilience des cultures face au changement climatique augmentent. Les coopératives et les chaînes d'approvisionnement sont consolidées.



## AU SERVICE DE QUELS ODD ?

# UNE APPROCHE PAR LE TERRITOIRE

Aborder les enjeux environnementaux à l'échelle d'un territoire permet de saisir les intérêts des acteurs et leurs interactions avec les ressources naturelles. Les actions mises en œuvre s'appuient sur la force du collectif, selon une gestion concertée et durable des territoires. Leur dimension permet des impacts visibles qui démontrent leur légitimité.

Le FFEM promeut une approche systémique des aires protégées, des territoires ruraux et forestiers, mais aussi des zones urbaines. Il s'agit de préserver ou de restaurer les patrimoines naturels tout en renforçant la durabilité des ressources, en sécurisant les moyens de subsistance des populations et en développant des cobénéfices sur l'environnement. À l'échelle d'un territoire, les pratiques bénéficient d'une dimension suffisante, tant par le nombre d'acteurs impliqués que par les surfaces concernées, pour que leurs impacts soient clairement démontrés.

### Renforcer la résilience des paysages en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso

La déforestation et la dégradation croissantes des forêts accélèrent les émissions de gaz à effet de serre et détruisent la biodiversité. La fragilisation de ces écosystèmes cruciaux menace également l'avenir des communautés humaines qui en dépendent. La Côte d'Ivoire s'est engagée dans le mécanisme international de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation forestière REDD+.

**23 %**  
DES ÉMISSIONS  
de gaz à effet de serre  
proviennent du secteur  
AFOLU (agriculture,  
foresterie et autres usages  
des terres) – GIEC 2019



Un premier projet, fondé sur une approche « paysage », a été mis en œuvre par le ministère de l'Environnement et du Développement durable ivoirien avec l'ONG Nitidæ. Il a permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de la dégradation des forêts de la région de la Mé, tout en améliorant les conditions de vie des populations. Depuis mars 2021, le FFEM accompagne cette approche dans d'autres territoires pour contribuer à leur résilience. L'objectif est de la développer et de la consolider dans la gestion d'espaces naturels et ruraux, d'intérêt prioritaire pour la biodiversité. Le programme cible les acteurs de la conservation et de la production agricole. Il renforce la planification territoriale concertée, tout en expliquant les outils développés, tels que le référentiel « Territoire zéro déforestation ».

Le projet porté par Nitidæ en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso **prend en compte la biodiversité et les services écosystémiques dans la gestion forestière**, et appuie des modes de gestion concertée des forêts au bénéfice des populations locales.

# MAINTENIR LES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES DU PAYSAGE NORD-CONGO

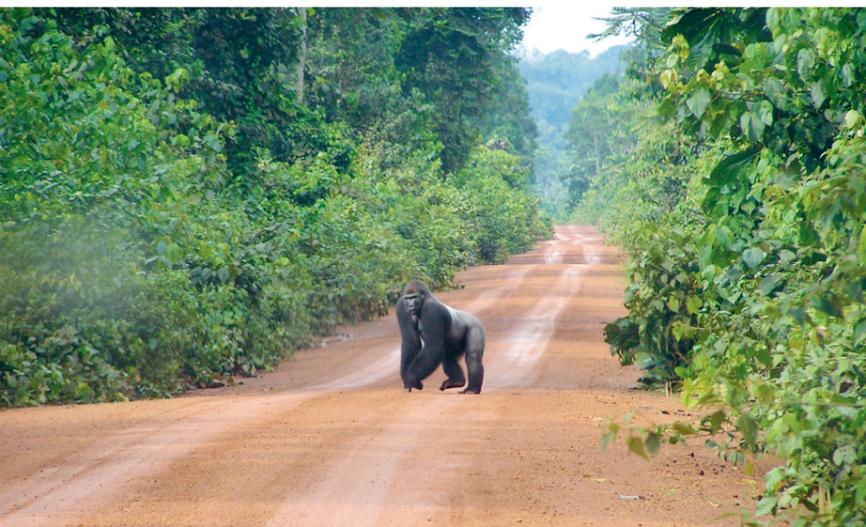
Le bassin du Congo est l'une des régions forestières les plus riches au monde en biodiversité et en ressources naturelles. L'exploitation durable de la forêt y est cruciale pour un développement économique compatible avec la préservation des paysages. Depuis 2018, le FFEM accompagne dans le nord du pays un projet d'aménagement raisonné du territoire.

La **démarche de gestion globale du PPFNC** intervient en amont des développements socio-économiques des prochaines années et s'inscrit dans un processus de gestion forestière durable initié depuis une dizaine d'années.

Exploitation forestière, pressions foncières, braconnage, projets d'infrastructures routières, urbanisation croissante... De multiples enjeux se posent pour les communautés du Nord-Congo, partagées entre préservation de l'environnement et développement économique. Cette région de 8,5 millions d'hectares regroupe 19 concessions forestières, 6 aires protégées et quelques zones urbaines. Le projet Paysage forestier du Nord-Congo (PPFNC) vise à y assurer un aménagement raisonné à travers une approche « paysage » innovante.

## Allier conservation, exploitation durable et développement local

De concert avec le ministère de l'Économie forestière congolais, ce projet promeut une vision intégrée des enjeux sociaux, économiques et environnementaux pour satisfaire à l'ensemble des principes du développement durable. Il contribue à améliorer la gestion des paysages en renforçant l'efficacité de la lutte antibraconnage et en intégrant des mécanismes de conservation de la biodiversité au sein des activités extractives minières et forestières. En outre, il permet de réduire les pressions anthropiques sur les écosystèmes forestiers, en favorisant le développement d'activités agricoles dans les zones de développement communautaires et les périphéries urbaines. Il permet enfin de poursuivre la dynamique de gestion durable des forêts dans les concessions forestières. Le PPFNC fournit en effet un appui aux communautés de terroirs et aux juridictions villageoises grâce à des mesures de sédentarisation des productions vivrières, de structuration de filières agricoles, de pêche ou encore d'exploitation de produits forestiers autres que le bois. Cet appui favorise à la fois le développement socio-économique des populations et les activités conservatoires de protection de la flore et de la faune. ■



TÉMOIGNAGE



« Engager une **démarche de transition** avec les acteurs et les populations »

**Aurélie Ahmim-Richard**,  
responsable Forêts et  
Agriculture au FFEM

Travailler à l'échelle d'un territoire permet de planifier un changement efficace et durable en rassemblant tous ses acteurs autour de solutions concertées. Les actions ainsi mises en place, par leurs impacts visibles, deviennent forces de démonstration.

Avoir une approche systémique d'un territoire exige de considérer à la fois ses ressources naturelles, les usages qui en sont faits par ses habitants et les bénéfices écosystémiques qu'elles procurent. Les solutions qui en découlent incluent donc l'ensemble de ses acteurs et sont d'autant plus adaptées et mieux appropriées.

Il s'agit d'engager une démarche de transition avec les acteurs et les populations vers des pratiques agricoles et forestières plus durables. Écologie, agriculture biologique ou agroforesterie : les impacts générés permettent ensuite la diffusion des bonnes pratiques et leur passage à l'échelle. ■



SALVADOR

## PLANIFIER LA GESTION FORESTIÈRE, AGRICOLE, ÉCOSYSTÉMIQUE ET CLIMATIQUE

Le massif forestier de la Montañaona fournit des services écosystémiques essentiels en termes de ressources hydriques. Ce projet de gestion durable et partagée du territoire allie agriculture de conservation, agroforesterie, systèmes agro-sylvopastoraux et protection de la forêt.

**STATUT** En cours

**DURÉE** 2016-2022

**IMPACT** Les pratiques agricoles et sylvopastorales des communautés locales s'adaptent au changement climatique. En instaurant un dialogue entre autorités centrales, collectivités locales et communautés de producteurs locaux, le projet sert de pilote pour le pays tout entier.



CÔTE D'IVOIRE

## RESTAURER LES SOLS ET LA MULTIFONCTIONNALITÉ DES PAYSAGES FORESTIERS

Le projet Terriqsol s'appuie sur la concertation avec les populations locales et sur une amélioration des connaissances biophysiques et socio-économiques du carbone organique, pour développer des scénarios d'aménagement multifonctionnel des territoires.

**STATUT** En cours

**DURÉE** 2021-2025

**IMPACT** Le projet vise à préserver les stocks de carbone organique dans la région pilote de la Mé, en tenant compte de ses dimensions agricoles, forestières et postforestières. Ce pilote participe d'une stratégie nationale de lutte contre le changement climatique, de valorisation et de restauration des fonctions écosystémiques.



AFRIQUE DE L'OUEST  
MÉDITERRANÉE  
OCÉAN INDIEN

## UN RÉSEAU POUR RENFORCER LES GESTIONNAIRES DES PETITES ÎLES

L'initiative « Petites îles durables » met en réseau et accompagne des territoires isolés aux enjeux similaires. Elle valorise les démarches de préservation et de gestion durable des ressources naturelles et renforce la coopération entre les îles.

**STATUT** En cours

**DURÉE** 2016-2021

**IMPACT** Une démarche de labellisation sur 24 sites pilotes teste des méthodes de valorisation du capital naturel sur ces territoires à haute ambition biodiversité. Une plateforme « Banque d'initiatives » favorise l'émergence de démarches intégrées pour la gestion durable des ressources.

# CRÉER LES CONDITIONS D'UNE **GOUVERNANCE** CONCERTÉE

Préserver l'environnement ne peut passer que par une information partagée et des prises de décisions communes de la part des acteurs privés et publics. Le FFEM appuie le développement de plateformes, d'outils et de synergies nécessaires à une gestion partenariale des espaces, des filières et des infrastructures.



qu'elle est considérée comme un bien public mondial, elle ne bénéficie pas encore de statut juridique ni de dispositif de protection commun. Or, elle est particulièrement vulnérable aux pratiques destructrices comme la surpêche, la prospection minière et les pollutions. Le FFEM encourage la définition d'outils de gouvernance concertée, notamment dans le cadre de la négociation de l'accord international sur la conservation et l'utilisation durables de la biodiversité marine dans les eaux internationales (BBNJ).

Écosystèmes planctoniques, monts sous-marins, zones d'*upwellings*... Pour mieux les protéger, il est indispensable d'améliorer les connaissances scientifiques sur les écosystèmes aquatiques en haute mer. Le FFEM soutient des projets de recherche à visée applicative portés par la fondation Tara, l'UICN, la Fondation Marviva, ou encore l'Université de Brest et la Commission de la mer des Sargasses. Ces initiatives s'appuient sur des partenariats entre acteurs locaux, régionaux et internationaux. Elles permettent de développer des outils opérationnels, notamment pour la définition des zones de protection ou la gestion des pêches, d'identifier et de partager des solutions innovantes pour protéger des zones clés dans la préservation de la biodiversité marine et la régulation du climat. ■



**90 %**  
DE LA BIOSPHÈRE  
est contenue dans  
les océans

Le FFEM soutient l'amélioration des connaissances sur les écosystèmes, la mise en réseau et la bonne coordination des acteurs. Il se fonde sur des approches concertées avec un objectif : l'élaboration de plans de gestion plus efficaces. Des principes d'action dont la pertinence s'illustre particulièrement dans le cas de la haute mer.

## Renforcer la gouvernance de la haute mer

Depuis sa création, le FFEM fait de la meilleure gestion des eaux internationales un objectif primordial. Située hors des eaux territoriales, la haute mer représente 64 % des surfaces océaniques, soit plus de la moitié de la planète. Alors

↙ Île Maurice, océan Indien. Le FFEM participe à la **préservation de la biodiversité en haute mer**. Les cétacés sont aujourd'hui menacés par les pollutions chimique et plastique des océans, et par le réchauffement climatique.



BÉNIN

## RENFORCER LA GESTION DURABLE DES FORÊTS NATURELLES DU MOYEN-OUÉMÉ

Avec le soutien du FFEM, la Communauté forestière du Moyen-Ouémé a mis en place un dispositif de gouvernance multi-acteurs innovant. L'objectif : réhabiliter le couvert forestier en favorisant le développement local via la production de bois-énergie.

**STATUT** En cours

**DURÉE** 2018-2023

**IMPACT** Une gouvernance citoyenne du patrimoine forestier communal, l'aménagement durable des forêts naturelles et l'exploitation rationnelle du bois-énergie sont mis en place et contribuent à la protection d'un patrimoine forestier menacé et à la réduction des émissions de gaz à effets de serre.



MADAGASCAR

## AMÉLIORER L'ACCÈS À UNE ÉLECTRICITÉ VERTE POUR LES MÉNAGES RURAUX

Le FFEM soutient le développement de réseaux hydroélectriques et de solutions décentralisées et propres. Le fonctionnement de ces nouvelles infrastructures est pérennisé grâce à des mécanismes concertés de gestion et de partage de l'eau.

**STATUT** En cours

**DURÉE** 2015-2022

**IMPACT** 8 000 ménages et une quarantaine de services publics répartis sur 11 communes ont accès à l'électricité. Cela contribue à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des Objectifs de développement durable.



BASSIN MÉDITERRANÉEN

## LA PROTECTION DES ZONES HUMIDES GRÂCE À LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'initiative de La Tour du Valat renforcera les capacités et l'inclusion des organisations de la société civile (OSC). Le FFEM mise sur la coordination de ces acteurs émergents de la protection des zones humides pour augmenter l'impact de leurs actions.

**STATUT** En cours

**DURÉE** 2019-2022

**IMPACT** La protection des zones humides contribue à l'adaptation au changement climatique pour les populations et la biodiversité. La consolidation d'un réseau multipays de suivi des oiseaux d'eau contribue à préserver et à valoriser cette biodiversité.



### TÉMOIGNAGE



« **Le jeu** : un moyen de s'appuyer sur l'**intelligence collective** »

**Claude Garcia**, chercheur au Cirad et à l'ETH Zurich

Les négociations autour de la gestion des forêts intactes dans le bassin du Congo étaient bloquées depuis deux ans. Dans le cadre du projet CoForSet soutenu par le FFEM, nous avons créé en 2017 un jeu pour les faciliter.

Le jeu est un outil de dialogue, un moyen de s'appuyer sur l'intelligence

collective pour rechercher des solutions. Après deux ans de design et trois jours de négociations, les représentants des gouvernements, des populations locales, des peuples autochtones, des entreprises et des ONG sont parvenus à se comprendre et ont abouti à un accord. C'était la première fois qu'un

jeu était utilisé dans un forum de négociation régional aux enjeux environnementaux majeurs. Si nous voulons changer la façon dont le monde évolue, nous devons changer la façon dont nous prenons des décisions. C'est là que les jeux et l'intelligence collective ont un rôle à jouer. ■

# UN MODÈLE DE CONSERVANCIES COMMUNAUTAIRES RENFORCÉ AU KENYA

La biodiversité kenyane, parmi les plus riches au monde, est menacée par la perte et la fragmentation des habitats naturels. Pour la protéger, le FFEM appuie la Northern Rangelands Trust dans ses activités de conservation communautaire. L'objectif : rétablir une connectivité écologique entre différentes zones protégées.

Les efforts déployés par le Kenya pour préserver son exceptionnelle faune sauvage se heurtent à une perte et à une fragmentation importantes des habitats naturels en dehors des aires protégées, ainsi qu'à une augmentation des conflits homme-faune. Dans les années 2000, ce constat avait mené à la création de zones protégées complémentaires et non étatiques appelées *conservancies*, dont la gestion est communautaire.

Le FFEM poursuit son appui à la principale institution de conservation communautaire du pays : la Northern Rangelands Trust. Le projet,

d'une durée de cinq ans, vise à développer et à renforcer le modèle de *conservancy* communautaire. Pour cela, il prévoit le renforcement des capacités institutionnelles et financières de trois *conservancies* et la création de quatre nouvelles, ainsi que la création d'infrastructures de base (santé, éducation).

## Une conservation de la biodiversité pour et par les communautés

Ce modèle de gouvernance innovant responsabilise les communautés dans la gestion de la faune et les fait fonctionner en réseau. Il permettra de rétablir les corridors historiques de migration des grands mammifères (éléphants, rhinocéros noirs), entre le parc national Meru et les forêts de Marsabit plus au nord, en passant par les *conservancies* du centre. Les habitats naturels dégradés seront restaurés et la gestion durable des ressources naturelles favorisée. *In fine*, le braconnage sera mieux contrôlé et les communautés verront leurs conditions de vie améliorées, avec une réduction des conflits homme-faune ou entre communautés.

Ce modèle « kenyan » s'inspire de l'expérience réussie des *conservancies* en Namibie, soutenue par le FFEM de 2005 à 2010. Il se déploie aujourd'hui dans d'autres pays, notamment au Mozambique, où le FFEM appuie un autre projet dans la région de Chimanimani. ■

Avec le modèle des *conservancies*, les communautés locales deviennent actrices de la conservation. Les conflits homme-faune sont atténués et les conditions de vie des populations durablement améliorées.



# VERS DES SOCIÉTÉS SOBRES ET DURABLES

Le FFEM promeut une transition vers des modèles d'économie circulaire qui intègrent l'ensemble du cycle de vie des produits. Il soutient l'émergence de filières d'écoconception et de bioéconomie, la sobriété carbone, la réduction à la source, les alternatives aux produits polluants et la gestion durable des déchets.

Les ressources de la planète sont limitées. Elles ne peuvent soutenir le modèle de production et de consommation actuel. Le FFEM promeut le passage de ce modèle linéaire à un modèle circulaire et durable. Il s'agit d'optimiser chaque étape du cycle de vie des produits : prévention, production, consommation, gestion des déchets, recyclage ou réutilisation. L'émergence de filières de bioéconomie participe de cette démarche, en particulier dans le secteur de l'énergie. Une niche d'innovation portée par le FFEM.

## Prévention, recyclage et valorisation des déchets

Associer enjeux environnementaux et économiques est une condition indispensable à la pérennité des projets de valorisation des déchets. Au Bénin et en Côte d'Ivoire, le FFEM soutient le projet Agrogazélec depuis mars 2020 pour traiter les coques très polluantes de noix de cajou. Celui-ci capitalise sur des technologies déjà déployées au Cambodge pour valoriser ce type de déchets et produire de l'électricité. Il contribue par ailleurs à l'amélioration de la compétitivité des producteurs d'anacarde en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à la création d'emplois dans le secteur de la production énergétique à partir de biomasse, issue des filières agro-industrielles.

Le FFEM agit aussi pour une meilleure gestion des déchets électriques et électroniques (D3E). Classés comme dangereux par la Convention de Bâle, ils représentent un enjeu écologique et sanitaire majeur. Le projet WEEECAM, au Cameroun, assure leur collecte et leur traitement. Les équipements sont revalorisés et

revenus lorsque c'est possible, et les fractions obtenues après démantèlement sont redirigées vers des filières de recyclage locales et internationales.

Ce projet, cofinancé par le FFEM depuis 2017, repose sur un modèle technique et économique pionnier, pensé pour assurer à la fois sa viabilité et sa reproductibilité. ■

**80 TONNES** de D3E traitées en 2020 au Cameroun grâce au projet WEEECAM



# ÉLECTRIFICATION LATÉRALE : INNOVER EN ZONES RURALES

Une grande partie de la population malgache dépend des énergies « traditionnelles » : bois, bougies, lampes à pétrole, piles. Dans le nord de Madagascar, le FFEM soutient un projet d'électrification rurale d'origine renouvelable. L'enjeu : accompagner la transition énergétique tout en contribuant au développement socio-économique.



8

PERSONNES SUR 10 vivent sans électricité à Madagascar

Nanoé est une jeune entreprise franco-malgache de l'économie sociale et solidaire. Depuis 2017, elle développe et expérimente dans deux districts du nord de Madagascar un modèle d'électrification latérale, reposant sur les énergies renouvelables et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le FFEM soutient depuis début 2021 un projet de consolidation et de déploiement de ce modèle, avant son passage à l'échelle dans quatre régions du nord de Madagascar.

## Donner accès à une électricité sobre et durable

Les modes de consommation traditionnels d'énergie à Madagascar ont un impact très néfaste sur l'environnement. La consommation

de bois contribue à la déforestation et aux émissions de CO<sub>2</sub>. À ces émissions s'ajoutent celles liées aux lampes à pétrole, dont l'utilisation pour les besoins d'éclairage des ménages pollue l'air dans les foyers, ou encore la gestion des piles usagées, consommables très polluantes des lampes torches, des radios et des télévisions.

Dans ce contexte, l'introduction de solutions sobres et durables de production d'énergie représente un levier majeur pour assurer la transition énergétique du pays. Elle favorise le développement socio-économique, tout en limitant son impact sur l'environnement. Fondé sur une énergie solaire renouvelable, le projet d'électrification rurale porté par Nanoé s'inscrit de plain-pied dans une démarche de durabilité. Il s'appuie sur une approche « sur mesure » qui permet de dispenser de l'énergie dans des zones isolées de manière plus efficace, plus sobre et moins polluante, via des nanoréseaux adaptés aux habitats ruraux.

Ce projet innovant doit permettre à près de 40 000 usagers domestiques, professionnels ou communautaires d'accéder rapidement et durablement à un service énergétique durable, fiable et abordable. Il est potentiellement répliquable dans d'autres pays. ■

Madagascar. Le projet porté par Nanoé permettra de **structurer une filière d'accès à une énergie durable**, qui procurera un emploi à plus de 270 jeunes entrepreneurs ruraux, hommes et femmes.



## ZOOM

### PRODUCTION DE FROID ET CLIMATISATION DURABLES

Le FFEM a lancé en juin 2020 un appel à projets pour promouvoir des pratiques plus durables en matière de climatisation et de production de froid. L'enjeu est de taille : ces activités représentent 0,4 °C du réchauffement climatique global.

L'objectif de cette initiative est de promouvoir l'innovation dans la conception d'équipements de production de froid et de climatisation durables. Ces innovations peuvent impliquer l'utilisation de fluides frigorigènes dits « naturels », plus efficaces et moins dangereux pour l'environnement, mais aussi des solutions alternatives qui évitent leur utilisation. Le FFEM encourage les transferts de technologies et de compétences pour faciliter la diffusion des meilleures pratiques environnementales. ■



BRÉSIL  
MEXIQUE

### UN DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ POUR RESPECTER L'ACCORD DE PARIS

Le projet ACT-DDP accompagne les entreprises dans l'élaboration de leurs stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il favorise le dialogue entre gouvernements et entreprises privées pour faciliter la transition bas carbone.

STATUT En cours

DURÉE 2019-2022

IMPACT Ce programme privilégie une approche *bottom-up*, sectorielle et nationale, pour construire des scénarios de décarbonation. Il constitue un levier pour le déploiement de politiques publiques cohérentes avec les besoins réels des entreprises locales, et générer de nouvelles opportunités économiques.



MÉDITERRANÉE  
OCÉAN INDIEN OCCIDENTAL  
CARAÏBES

### TOURISME BLEU : VERS DES MODÈLES PLUS VERTUEUX

Des pratiques innovantes de tourisme durable seront testées via des projets pilotes, puis partagées à l'échelle des territoires. Des scénarios prospectifs seront aussi diffusés pour intégrer ces enjeux au débat public et aux stratégies des acteurs du secteur.

STATUT En instruction

DURÉE 4 ans

IMPACT Ce projet diffusera des modèles touristiques vertueux, sobres en carbone, plus soucieux des déchets marins et respectueux de la biodiversité marine et côtière. Ces modèles favoriseront également un développement local inclusif et durable.



AFRIQUE  
SAHÉLIENNE

### PROTÉGER LES OISEAUX D'EAU MIGRATEURS ET LES ZONES HUMIDES

Au Sahel, les oiseaux d'eau représentent un moyen de subsistance et une source de revenus pour les communautés locales. Mais la pression sur les habitats des zones humides et la chasse ont un impact important sur les populations d'oiseaux.

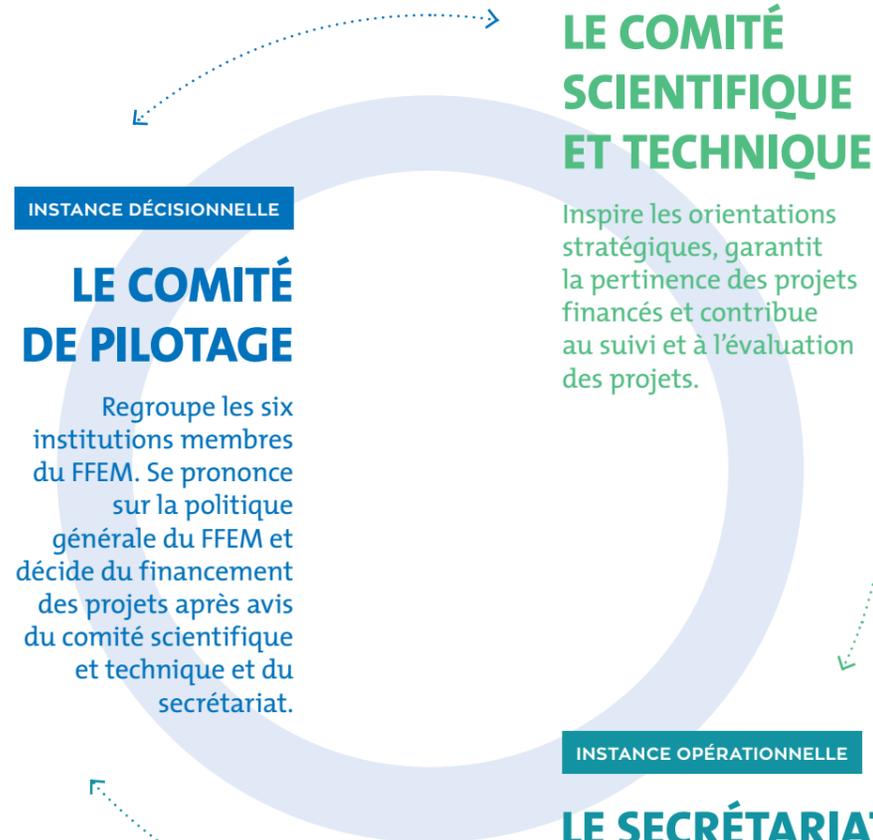
STATUT En cours

DURÉE 2017-2021

IMPACT Le projet met en place un suivi des oiseaux d'eau migrateurs et de leur utilisation. La gestion durable de ces populations d'oiseaux et la protection des zones humides dont ils dépendent sont renforcées, ainsi que les capacités des acteurs locaux et le cadre juridique.

# NOTRE ORGANISATION

Les trois organes de gouvernance du FFEM interagissent dès la phase d'élaboration de sa stratégie, et jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle des projets.



- Ministère de l'Économie et des Finances**  
 Direction générale du Trésor  
 ▶ **Christophe Bories** : président du Comité de pilotage, sous-directeur des Affaires financières multilatérales et du Développement  
 | **Alain Beauvillard** : chef du bureau de l'Aide au développement et des Institutions multilatérales de développement  
 | **Clémence Bourcet\*** : adjointe au chef du bureau Financements multilatéraux pour le développement et le climat
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**  
 Direction générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats  
 ▶ **Stéphane Pailler** : adjoint au sous-directeur de l'Environnement et du Climat  
 | **Vincent Szeleper\*** : responsable du pôle Eaux, Pollutions, Affaires transversales  
 | **Louise Rousseau\*** : chargée des questions de financements
- Ministère de la Transition écologique**  
 Direction des Affaires européennes et internationales  
 ▶ **Hervé Boisguillaume** : sous-directeur de la stratégie, des partenariats et des affaires générales à la direction de l'Action européenne et internationale  
 | **Stéphanie Belna\*** : adjointe au chef du bureau des Partenariats, des Opérateurs et des Projets
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**  
 Direction générale de la Recherche et de l'Innovation  
 ▶ **Marie-Hélène Tusseau-Vuillemin** : directrice scientifique Environnement, Sciences de la terre et de l'univers  
 | **Alain Lagrange\*** : chargé de mission Ingénierie mer et développement
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
 Sous-direction de l'Europe et de l'International  
 ▶ **Françoise Simon** : sous-directrice International  
 | **Thibaut Nancy\*** : adjoint à la cheffe du bureau Mondialisation et Sécurité alimentaire
- Agence française de développement**  
 ▶ **Sandrine Boucher** : directrice Innovation  
 | **Jean-Noël Roulleau\*** : responsable de la division Appui environnemental et social au département des Appuis transversaux

\* Membres suppléants.

- Sébastien Treyer**  
 Président du Comité scientifique et technique, directeur général de l'Iddri
- Nathalie Gontard**  
 Chercheuse en bio-économie et en agroalimentaire, INRA/SupAgro Montpellier
- Alain Karsenty**  
 Socio-économiste, Cirad, chercheur développement rural et forêt, département Environnement et Sociétés
- Maya Leroy**  
 Enseignante-chercheuse en sciences de l'environnement et des forêts, AgroParisTech
- Doyle McKey**  
 Professeur en écologie, université Montpellier II
- François Moisan**  
 Directeur exécutif Prospective et Recherche Climat-Transition énergétique-Économie circulaire, ADEME
- Christine Pergent-Martini**  
 Enseignante-chercheuse sur les écosystèmes littoraux, université de Corse
- Luc Raimbault**  
 Ingénieur en chef-urbaniste, directeur des Relations internationales, communauté d'agglomération Cergy-Pontoise, DGA
- Mélanie Requier-Desjardins**  
 Administratrice scientifique à l'IAMM du CIHEAM, enseignante-chercheuse en socio-économie de la désertification
- Julien Rochette**  
 Directeur du programme Océans, Iddri
- Anjali Shanker**  
 Directrice générale, IED
- Clémentine Dardy**  
 Capitalisation – Approches territoires
- Janique Étienne**  
 Océan – Villes durables – Solutions fondées sur la nature
- Constance Corbier-Barthaux**  
 Biodiversité
- Diane Menard**  
 Ozone – Pollutions – Économie circulaire
- Aurélie Ahmim-Richard**  
 Forêts – Agriculture
- Stéphanie Bouziges-Eschmann**  
 Secrétaire générale
- Dominique Richard**  
 Transition énergétique – Climat
- Laurence Alligbonnon**  
 Conventions de financement
- Élisabeth Carpentier**  
 Demandes de versements
- Élisabeth Coulibaly**  
 Assistante communication
- Delphine Donger**  
 Responsable communication
- Philippe Humbert-Droz**  
 Conformité et versements
- Diane Ngo**  
 Affaires générales et budgétaires
- Carine Perillier**  
 Assistante coordinatrice

PROJETS ENGAGÉS EN 2019-2020

		IDENTIFICATION DU PROJET	ENGAGEMENT DU PROJET	SUBVENTION DU FFEM (€)	MONTANT TOTAL DU PROJET (€)	INSTITUTION SOUTIEN
<b>AFRIQUE</b>				<b>9 800 000</b>	<b>46 338 814</b>	
Afrique de l'Ouest	Appui au commerce équitable comme outil du développement durable en Afrique de l'Ouest (Équité II)	27/6/2019	26/11/2019	2 500 000	11 700 000	AFD
Kenya	Maintien de la connectivité écologique entre le parc national de Marsabit, l'aire de conservation de Meru et les conservancies	27/6/2019	26/11/2019	2 000 000	9 338 814	AFD
Mozambique	Conservation de la biodiversité et développement communautaire dans l'aire de conservation de Chimanimani	30/11/2018	26/11/2019	1 200 000	4 800 000	AFD
Multipays	Approche territoire comme levier de résilience socio-environnementale dans trois paysages africains d'intérêt prioritaire pour la biodiversité	29/6/2020	1 <sup>er</sup> /12/2020	2 100 000	10 500 000	MTE/AFD
Multi-pays	Facilité Conservation, minimisation des impacts et compensation au titre de la biodiversité (COMBO+)	29/6/2020	17/12/2020	2 000 000	10 000 000	AFD
<b>AMÉRIQUE LATINE</b>				<b>2 650 000</b>	<b>9 024 770</b>	
Pérou-Équateur-Bolivie	Promouvoir des opportunités durables dans la chaîne de valeur du cacao d'excellence bio et équitable	27/6/2019	1 <sup>er</sup> /12/2020	2 650 000	9 024 770	MTE/AFD
<b>ASIE</b>				<b>527 054</b>	<b>1 757 866</b>	
Philippines	Pour un développement durable de la Shark Fin Bay (Pangatalan)	27/6/2019	31/3/2020	527 054	1 757 866	MTE/AFD
<b>TOTAUX</b>				<b>12 977 054</b>	<b>57 121 450</b>	

CHANGEMENT CLIMATIQUE

		IDENTIFICATION DU PROJET	ENGAGEMENT DU PROJET	SUBVENTION DU FFEM (€)	MONTANT TOTAL DU PROJET (€)	INSTITUTION SOUTIEN
<b>AFRIQUE</b>				<b>7 239 824</b>	<b>26 106 071</b>	
Afrique/Régional	Valorisation énergétique des déchets des industries agricoles à travers l'appropriation et le déploiement local de gazogènes (Agrogazélec)	3/4/2019	26/11/2019	2 200 000	6 913 000	AFD
Côte d'Ivoire	Restauration des sols et de la multifonctionnalité des paysages forestiers dégradés en Côte d'Ivoire (Terri4sol, labellisé 4 pour 1000)	26/11/2019	17/12/2020	1 500 000	5 161 071	MAA
Éthiopie	Résilience des petits producteurs de café en Éthiopie via l'agroforesterie (FISP-PUR Projet)	20/7/2018	28/6/2019	499 824	500 000	MINEFI
Madagascar	Vers un modèle d'électrification latérale pour les zones rurales du nord de Madagascar (Nanoé)	31/3/2020	1 <sup>er</sup> /12/2020	2 440 000	9 132 000	MTE/AFD
Ouganda	Motos-taxis électriques rechargées au solaire (Zembo)	3/4/2019	1 <sup>er</sup> /12/2020	600 000	4 400 000	AFD
<b>MÉDITERRANÉE</b>				<b>1 700 000</b>	<b>6 563 000</b>	
Égypte-Liban	Stratégies collectives et contextualisées pour promouvoir une production agricole résiliente et durable dans les zones rurales méditerranéennes	3/4/2019	27/6/2019	1 700 000	6 563 000	MAA
<b>AMÉRIQUE LATINE</b>				<b>1 100 990</b>	<b>3 845 964</b>	
Amérique latine/Régional	Éducation au changement climatique en Amérique latine	30/11/2018	27/6/2019	1 100 990	3 845 964	MTE/MESRI
<b>ASIE PACIFIQUE</b>				<b>3 721 000</b>	<b>21 459 442</b>	
Asie	Agroecology and Safe Food System Transitions in South-East Asia (ASSET)	29/6/2020	1 <sup>er</sup> /12/2020	2 871 000	18 599 000	AFD
Mongolie	Consolidation du système de production intégré de cachemire durable à Bayankhongor et en Mongolie	3/4/2019	26/11/2019	850 000	2 860 442	MEAE
<b>TOTAUX</b>				<b>13 761 814</b>	<b>57 974 477</b>	

EAUX INTERNATIONALES

		IDENTIFICATION DU PROJET	ENGAGEMENT DU PROJET	SUBVENTION DU FFEM (€)	MONTANT TOTAL DU PROJET (€)	INSTITUTION SOUTIEN
<b>AFRIQUE</b>				<b>1 952 322</b>	<b>6 190 811</b>	
Bassin du Congo	Élaboration de systèmes d'information pilotes sur l'eau pour l'adaptation aux changements climatiques dans le bassin du Congo	31/3/2020	31/3/2020	1 000 000	3 000 000	MTE/AFD
Océan Indien	Intégrer la connaissance scientifique dans la prise de décision en matière de gestion des zones littorales et marines de l'océan occidental (DiDEM)	3/4/2019	31/3/2020	952 322	3 190 811	MESRI
<b>MÉDITERRANÉE</b>				<b>662 500</b>	<b>2 212 640</b>	
Méditerranée/Régional	Renforcement des capacités de la société civile du sud et de l'est de la Méditerranée pour une gestion durable des zones humides	30/11/2018	27/6/2019	662 500	2 212 640	AFD
<b>ASIE PACIFIQUE</b>				<b>3 000 000</b>	<b>19 473 000</b>	
Océan Pacifique est tropical/Océan Atlantique nord-ouest	Contribuer à une gouvernance hybride pour protéger et gérer des aires remarquables en haute mer	26/11/2019	17/12/2020	3 000 000	19 473 000	MTE/MEAE
<b>TOTAUX</b>				<b>5 614 822</b>	<b>27 876 451</b>	

PROJETS ENGAGÉS EN 2019-2020

		IDENTIFICATION DU PROJET	ENGAGEMENT DU PROJET	SUBVENTION DU FFEM (€)	MONTANT TOTAL DU PROJET (€)	INSTITUTION SOUTIEN
<b>DÉGRADATION DES TERRES, POLLUANTS</b>				<b>120 000</b>	<b>120 000</b>	
Sénégal	Extension budgétaire du projet de lutte contre la désertification par l'appui au pastoralisme dans le Ferlo au Sénégal pour répondre aux impacts de la crise de la Covid-19	30/11/2018	29/6/2020	120 000	120 000	AFD/MEAE
<b>TOTAUX</b>				<b>120 000</b>	<b>120 000</b>	

BILAN D'ACTIVITÉS 2019-2020

	NOMBRE DE PROJETS ENGAGÉS	MONTANT FFEM DES PROJETS EN €	% DU MONTANT FFEM ENGAGÉ	MONTANT TOTAL DES PROJETS EN €
<b>PAR DOMAINE D'INTERVENTION</b>				
Biodiversité	7	12 977 054	40 %	57 121 450
Changements climatiques	9	13 761 814	42 %	57 974 477
POP-Dégradation des terres	1	120 000	1 %	120 000
Eaux internationales	4	5 614 822	17 %	27 876 451
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>32 473 690</b>	<b>100 %</b>	<b>143 092 378</b>

PAR RÉGION

	NOMBRE DE PROJETS EN COURS	MONTANT FFEM DES PROJETS EN €	% DU MONTANT FFEM DÉJÀ VERSÉ	MONTANT TOTAL DES PROJETS EN €
<b>PAR RÉGION</b>				
Afrique subsaharienne	13	19 112 146	59 %	78 755 696
Méditerranée	2	2 362 500	7 %	8 775 640
<b>Afrique et Méditerranée</b>	<b>15</b>	<b>21 474 646</b>	<b>66 %</b>	<b>87 531 336</b>
Amérique latine	2	3 750 990	12 %	12 870 734
Asie-Pacifique	4	7 248 054	22 %	42 690 308
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>32 473 690</b>	<b>100 %</b>	<b>143 092 378</b>

PAR THÉMATIQUE PRIORITAIRE

	NOMBRE DE PROJETS EN COURS	MONTANT FFEM DES PROJETS EN €	% DU MONTANT FFEM DÉJÀ VERSÉ	MONTANT TOTAL DES PROJETS EN €
<b>PAR THÉMATIQUE PRIORITAIRE</b>				
Forêts et terres agricoles durables	9	14 790 824	45 %	65 028 283
Cycle de vie des produits, pollution, déchets	1	2 200 000	7 %	6 913 000
Protection et valorisation de la biodiversité	4	5 727 054	18 %	25 896 680
Transition énergétique et villes résilientes	3	4 140 990	13 %	17 377 964
Résilience des écosystèmes aquatiques	4	5 614 822	17 %	27 876 451
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>32 473 690</b>	<b>100 %</b>	<b>143 092 378</b>

	NOMBRE DE PROJETS EN COURS	MONTANT FFEM DES PROJETS EN €	% DU MONTANT FFEM DÉJÀ VERSÉ	MONTANT TOTAL DES PROJETS EN €
--	----------------------------	-------------------------------	------------------------------	--------------------------------

PROJETS EN COURS

	NOMBRE DE PROJETS EN COURS	MONTANT FFEM DES PROJETS EN €	% DU MONTANT FFEM DÉJÀ VERSÉ	MONTANT TOTAL DES PROJETS EN €
<b>PROJETS EN COURS</b>				
Biodiversité	38	57 055 314	55 %	226 321 633
Changements climatiques	55	68 867 794	51 %	898 759 907
Eaux internationales	11	15 082 822	44 %	131 656 334
POP-Dégradation des terres	12	16 707 500	51 %	118 899 937
<b>TOTAL</b>	<b>116</b>	<b>157 713 430</b>	<b>51 %</b>	<b>1 375 637 811</b>

ANNÉE 2019 | ANNÉE 2020

COÛTS DE FONCTIONNEMENT DU FFEM (€)

	ANNÉE 2019	ANNÉE 2020
<b>COÛTS DE FONCTIONNEMENT DU FFEM (€)</b>		
Faisabilité, instruction, suivi en exécution des projets, appui aux porteurs de projets	2 451 300	2 936 582
Évaluation des projets et capitalisation	280 988	511 109
Communication, échanges d'expérience, représentation et autres frais	853 950	817 552



**En 2020, le FFEM  
a célébré ses 25 ans**

---

**Retrouvez-nous  
sur les réseaux sociaux**

 @FFEM\_Fr  
 FFEM - Fonds français  
pour l'environnement mondial

---

## SECRETARIAT DU FFEM

### **Agence française de développement**

5, rue Roland Barthes · 75598 Paris Cedex 12

Tél. +33 1 53 44 42 42

[www.ffem.fr](http://www.ffem.fr) · contact : [ffem@afd.fr](mailto:ffem@afd.fr)

## INSTITUTIONS MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU FFEM

### **Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance**

Direction générale du Trésor

139, rue de Bercy · 75572 Paris Cedex 12

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

### **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**

Direction générale de la Mondialisation, de la Culture,

de l'Enseignement et du Développement international

27, rue de la Convention · CS 91533 · 75732 Paris Cedex 15

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

### **Ministère de la Transition écologique**

Direction des Affaires européennes et internationales

Arche Sud, 92055 La Défense Cedex

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)

### **Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

Direction générale pour la Recherche et l'Innovation

1, rue Descartes · 75005 Paris

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

### **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Direction générale de la Performance économique

et environnementale des entreprises

3, rue Barbet de Jouy · 75349 Paris 07 SP

[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

### **Agence française de développement**

5, rue Roland Barthes · 75598 Paris Cedex 12

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)



FONDS FRANÇAIS POUR  
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL